REVUE DOMINICAINE

1952

CINQUANTE-HUITIÈME ANNÉE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3500, AV. LAVAL
Montréal-18

Auctoritatum permissu

ABONNEMENTS

Canada : $3.00 ; Etranger : $4.00 ; avec le Rosaire :
50 sous en plus. Le numéro : 30 sous

Abonnement de soutien : $10.00

PUBLIÉE À SAINT-HYACINTHE, P. Q.

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE
MONTRÉAL-28



La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de saint Dominique

Sommaire

Janvier-février

Le sens des faits

L'esprit des livres

REVUE DOMINICAINE

Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Vol. LVIII | Tome I | Janvier-février 1952

Au Christ absent

Qu'importe le limon aux pieds de nos plaisirs
La vision des essaims de l'éternelle soif
Et l'abjection où grouillent les cadavres des morts
Puisque j'ai souhaité la trace de ton sang

Les heures couleront à la lampe de l'attente
Le jour rejoindra les eaux de ma prière
Je ne sais si tu viendras
Comme le premier soleil à la mort de la nuit

Mais dans les hautes herbes du miroir des ténèbres
Comme l'oiseau rauque guidé par son chagrin
Toujours je chercherai le vieux sentier perdu
Parfois jonché du tonnerre de ton amour

Fernand DUMONT

Serviteur de la Vérité

Les premiers biographes de saint Thomas racontent ceci : peu avant sa réception à la maîtrise, alors qu'il se désolait devant Dieu d'être promu à cette fonction, fr. Thomas eut une vision. Le messager céleste lui dit : Pourquoi ces prières et ces larmes ? Et lui de répondre : Parce qu'on m'a imposé la charge de maître pour laquelle je n'ai pas la science suffisante, et ce que je dirai lors de mon *principium* (c'est ainsi qu'on appelait au XIIIe siècle le discours de réception) ne me vient même pas à l'esprit. Tu es exaucé, reprit l'envoyé, reçois le fardeau de la maîtrise, car Dieu est avec toi. Pour ton *principium* commente le verset du psaume : *Rigans montes de superioribus suis ; de fructu operum tuorum satiabitur terra.* Thomas rendit grâce à Dieu et, ajoute Guillaume de Tocco, le verset commenté fut non seulement le thème de son discours inaugural, mais aussi l'inspiration de tout son labeur, car ce qu'il reçut des sommets de la divine contemplation, il en rassasia toute l'Eglise.

Ne pouvant même pas espérer une vision, j'aurais infiniment plus de raison que saint Thomas d'être désemparé. J'ai cependant la ressource de lui emprunter le thème du *principium* que je dois prononcer à mon tour. L'occasion m'a paru bonne de puiser dans sa doctrine et son exemple les principes de solution d'un problème qui se pose dans la vie de chaque dominicain, du fait que nos Constitutions mettent l'étude assidue de la doctrine sacrée au nombre des moyens choisis par saint Dominique lui-même pour atteindre la fin propre de son Ordre. C'est dire que le travail intellectuel doit occuper une place importante dans notre estime et dans l'emploi de notre temps. Mais alors, comment coordonner ce qu'on est convenu d'appeler la vie spirituelle d'une part et la vie intellectuelle d'autre part, désignant par la première le temps plus spécialement consacré à la prière liturgique ou privée, la mise en œuvre des moyens ascétiques destinés à favoriser l'appartenance totale du religieux à Dieu, et par la seconde, l'activité de l'esprit ordonnée à la recherche de la vérité ou à son exposition ?

Qu'il y ait là un problème, la difficulté concrète de répartir nos journées entre les multiples obligations de la vie dominicaine le montrerait assez, si nous ne connaissions par ailleurs les divers obstacles que doit surmonter toute vie consacrée à la vérité — obstacles de tous les temps, obstacles particuliers à notre époque qui, il faut bien l'avouer, ne facilite pas la pratique de la vertu de studiosité, en contribuant de tant de manières au triomphe de l'image sur la pensée et à celui des idées fabriquées en série sur la réflexion personnelle et la méditation de la parole divine.

Mais la curiosité non contrôlée n'est pas seule à menacer la vie spirituelle, en s'opposant d'abord à une vie intellectuelle bien ordonnée. Un zèle plus ardent qu'éclairé peut aussi engendrer la mésestime de l'humble fidélité quotidienne requise par une longue préparation à l'apostolat, préparation qui devra être sans cesse renouvelée et mise à jour, au milieu même de l'action apostolique. Sans aller jusqu'à douter de la sagesse de l'Eglise, on peut cependant diminuer l'efficacité du programme qu'elle nous a tracé, faute d'avoir réalisé à temps l'inclusion réciproque de la vie spirituelle et de la vie intellectuelle.

Leur union est possible et nécessaire, mais pour l'établir et la sauvegarder, l'appétit d'unité ne suffit pas ; une exacte appréciation de leurs rapports mutuels est indispensable. Nous ne saurions prendre notre parti d'un dualisme qui tournerait au détriment de l'une ou de l'autre, ou encore se résignerait à la prépondérance de l'une ou de l'autre, en invoquant la diversité des fonctions, comme s'il y avait place pour deux catégories : celle des intellectuels et celle des spirituels. Nous ne pouvons non plus nous contenter d'une juxtaposition superficielle qui satisferait tant bien que mal aux exigences de chacune. Nous devons chercher, découvrir et pratiquer la connexion qui les unit toutes deux si étroitement que chacune d'elles ne peut atteindre sa plénitude sans le concours de l'autre.

Le lien de cette connexion n'est autre que le service de la Vérité entendu dans le sens le plus élevé, tel que saint Dominique l'a voulu et nous en a laissé l'exemple. C'est pour affirmer cette conviction que j'ai

choisi comme devise les deux mots : *Minister Veritatis* — Le serviteur de la Vérité, surtout s'il est fils de saint Dominique et frère de saint Thomas, ne peut admettre qu'il y ait conflit entre sa vie spirituelle et sa vie intellectuelle, car le service même de la Vérité réunit ces deux composantes qui s'appuyent et se renforcent mutuellement, au point d'être vraiment inséparables. Essayons de le montrer par deux propositions complémentaires :

1) Au service de la vérité, le travail intellectuel du frère prêcheur est une requête de la foi et de la charité ; il s'intègre donc à ce qu'il y a de plus authentique dans la vie spirituelle, c'est-à-dire l'activité théologale qui suscite et anime la recherche théologique.

2) Notre vie intellectuelle ne serait plus au service de la vérité, elle dégénérerait en une vaine et égoïste satisfaction de l'esprit, si elle cessait de s'appuyer sur une vie spirituelle intense qui lui fournit son plus haut mobile et assure ses conditions d'exercice.

Reprenons brièvement ce double aspect de la connexion que nous venons d'affirmer. Et d'abord, la vie spirituelle parce que foncièrement théologale appelle l'étude de la doctrine sacrée chez celui qui a la possibilité ou à plus forte raison le devoir de s'y adonner. Il est clair, en effet, que l'étude personnelle de la théologie n'est pas une condition universelle de sanctification et que beaucoup d'âmes parviennent à une haute sainteté sans avoir lu la Somme théologique. C'est le cas des *minores* que saint Thomas distingue des *majores* pour affirmer que ces derniers sont tenus à une connaissance plus explicite du contenu de la foi. Il est certain que pour eux l'étude des sciences sacrées a une valeur sanctifiante irremplaçable parce qu'elle est une œuvre éminente de foi et de charité, dont l'omission dénoncerait un ralentissement de leur vie théologale. On ne peut, en effet, obtenir l'accroissement de ces vertus et s'y disposer que par leur exercice méritoire.

Or, l'application de la raison humaine aux données de la foi est une œuvre méritoire ; pourvu qu'elle procède d'une foi aimante, elle augmente

le mérite de cette vertu. « Lorsqu'on a, écrit saint Thomas, une volonté toute prompte à croire, on s'attache à la vérité que l'on croit, on y réfléchit volontiers et l'on embrasse les arguments qui viennent l'illustrer ». Cette activité de la raison suscitée par l'amour de la vérité révélée, par le vif intérêt que nous portons aux confidences divines, loin de s'opposer au mérite de la foi, est le signe d'un plus grand mérite. Elle répond au vœu de la charité qui est de mieux connaître Dieu pour l'aimer davantage.

On sait comment saint Thomas s'est plu à souligner l'influence réciproque de l'amour et de la connaissance dans la contemplation qui est elle-même la première raison d'être de l'étude dans la vie religieuse. « L'amour de Dieu, écrit-il, nous enflamme du désir de contempler sa beauté et à son tour cette contemplation est cause d'amour ». La charité est donc le motif qui incline à l'étude de la doctrine sacrée avant d'y trouver elle-même son compte par l'intimité croissante qu'il lui est loisible d'entretenir avec Dieu mieux connu. En d'autres termes, l'étude ou le travail intellectuel prescrit par nos Constitutions a sa place toute marquée à l'intérieur même de la vie spirituelle dont la préoccupation dominante doit être l'intimité avec Dieu. Et du moment qu'elle reste orientée vers cette fin, l'étude a valeur sanctifiante.

La vérité possède, en effet, un pouvoir sanctificateur que Jésus lui-même affirmait dans sa prière pour les disciples lorsqu'Il disait à son Père : « Sanctifie-les dans la vérité ; ta parole est vérité » (Jean XVII [17]). « Déjà, commente le P. Lagrange, les disciples ayant reçu la parole ne sont plus du monde, mais ce n'est que l'aspect négatif ; Jésus demande à Dieu de les faire participer, en vertu de cette même parole, à la perfection transcendante qui est l'aspect positif de sa sainteté... Jésus propose une sainteté qui est dans la vérité acceptée tout entière et agissant dans les âmes ». Qui ne voit que l'étude assidue est, de notre côté, le moyen tout désigné pour parfaire la réception de la vérité et nous soumettre de plus en plus à son action ?

C'est par elle également que nous serons capables d'exhorter dans la saine doctrine, selon la recommandation de saint Paul à Tite. La

communication de la vérité est le plus précieux service que la charité puisse nous inspirer de rendre au prochain. Elle est la plus efficace contribution au bien commun. Prenons garde qu'il s'agit de transmettre aux hommes non pas nos propres pensées, mais bien celles de Dieu. L'Ecriture nous avertit qu'elles sont bien au-dessus des nôtres. Sans un effort continu pour nous y élever, pour leur ouvrir notre esprit le mieux possible, nous risquons de les rabaisser, par conséquent de trahir notre vocation d'apôtres et de tromper l'attente des hommes à qui nous devons la vérité divine.

Ici encore, le travail intellectuel est une obligation permanente. Après avoir affirmé la nécessité de l'étude pour la prédication, saint Thomas ajoute : « Qu'on n'objecte pas que les Apôtres ont été envoyés prêcher sans avoir étudié. Car, dit saint Jérôme, tout ce que l'étude et la méditation quotidienne de la foi divine a coutume de procurer aux autres, à eux l'Esprit-Saint le leur suggérait ».

A cette double raison d'être de l'étude, la connaissance amoureuse de Dieu et la prédication de la vérité, saint Thomas dans l'article où il répond à la question : Peut-on instituer un Ordre religieux voué à l'étude ? — ajoute : En troisième lieu, l'étude convient aux Ordres religieux en raison de l'utilité qu'elle présente au point de vue des conditions essentielles de la vie religieuse elle-même. Puis il montre brièvement que l'étude favorise la pratique de la chasteté parfaite, de la pauvreté et de l'obéissance religieuse. L'importance de cette dernière considération, par rapport à la connexion de la vie spirituelle et de la vie intellectuelle, n'échappe à personne.

C'est pourquoi nous n'y insistons pas pour arriver immédiatement au deuxième aspect de cette connexion, à savoir la nécessité d'une vie spirituelle intense pour que la vie intellectuelle soit vraiment le service de la vérité et non une satisfaction égoïste de l'esprit. L'exemple de saint Thomas est ici plus éclairant que n'importe quel énonçé de principes, d'autant plus que sa conduite, nous pouvons en être sûrs, procédait de convictions lucides et réfléchies.

Or, la leçon qui se dégage de l'ensemble de sa vie comme des menus faits que nous ont relatés les biographes, c'est que la vie spirituelle de frère Thomas a été le plus ferme appui de sa vie d'étude, et que sans la première il n'eût jamais accompli, sur le plan intellectuel, l'œuvre prodigieuse dont nous bénéficions tous. Du reste, l'Eglise entend bien que nous nous mettions à l'école du saint qu'il a été non moins que du docteur, car en lui ces deux prérogatives sont indissociables.

Tel que saint Thomas l'a pratiqué, le service de la vérité ne se conçoit pas sans un recours incessant à la prière. Lui-même le signalait à la fin de son *principium*, lorsqu'après avoir énuméré les qualités du docteur chrétien il concluait : « Assurément, personne ne saurait prétendre à posséder par lui-même et de son propre fonds les aptitudes suffisantes pour remplir un tel ministère ; mais cette aptitude, on peut l'espérer de Dieu, et pour l'obtenir il faut la lui demander ».

Que saint Thomas l'ait demandée chaque jour, nous le savons par le témoignage de ses contemporains et premiers biographes racontant que frère Thomas priait chaque fois qu'il se mettait au travail, se rendait à une réunion scolaire ou rencontrait une difficulté ; ils nous disent encore qu'il passait des nuits devant le Saint Sacrement, versait des larmes à l'autel et au chœur ; nous le savons aussi par son propre témoignage attribuant sa science à la prière plus qu'à l'étude. Dieu l'a exaucé en lui accordant, à un degré héroïque, toutes les vertus que suppose la fidélité intégrale à une vocation intellectuelle aussi exigeante que la sienne.

L'austérité de cette vie exclusivement vouée à la contemplation studieuse et à la communication de la vérité aux autres peut être moins voyante que celle d'un apostolat extérieur ou d'une vie purement contemplative ; elle n'en est que plus certaine ; elle exige une purification et une concentration des facultés dont le secret ne peut être, en définitive, qu'un grand amour, l'amour surnaturel de la vérité. Il est dit dans le cérémonial de la réception à la maîtrise : « Parce que vous avez appelé la sagesse votre amie et qu'épris de sa beauté vous avez cherché à la prendre pour épouse, voici que Dieu vous la donne pour épouse afin qu'elle soit tou-

jours avec vous et possède votre cœur ». La sagesse a vraiment possédé le cœur de saint Thomas ; il lui a consacré toutes les forces vives de son âme et il n'a voulu servir qu'elle seule. Est-il besoin d'ajouter que la sagesse n'était point à ses yeux un beau système d'idées, mais une Personne vivante, celle du Christ. Lui-même le déclara au moment de recevoir le viatique à Fossanova : Je te reçois prix de la rédemption de mon âme, je te reçois viatique de mon pèlerinage, pour l'amour duquel j'ai étudié, veillé, travaillé, prêché et enseigné... Ces simples mots nous livrent le secret de son œuvre et de la synthèse qu'il a si parfaitement réalisée entre sa vie d'union à Dieu et son labeur intellectuel.

Puisse-t-il nous obtenir de l'imiter, en étant comme lui serviteur de la vérité, *minister veritatis*. C'est la seule attitude qui convienne en présence de Celui qui a dit : *Unus Magister vester — Ego sum Veritas*. C'est aussi le culte le plus agréable que nous puissions rendre à Dieu, en lui consacrant notre esprit tout autant que notre cœur !

J.-M. Parent, O. P.

N. B. — Cet article est le discours que prononça le T. R. Père Joseph-Marie Parent, O. P., dans la salle capitulaire du Monastère des Dominicains d'Ottawa, à l'occasion de son investiture comme Maître en Sacrée Théologie.

L'appel à l'apostolat chez Soeur Jean-Baptiste

« C'est à ma pieuse mère que je dois d'avoir appris à faire de la volonté du bon Dieu l'idéal de ma vie. J'ai puisé ce principe vital en son cœur, sur ses lèvres et à son contact ».

Ainsi écrit Sœur Jean-Baptiste en l'un des carnets intimes échappés, avec plusieurs autres écrits, tous d'allure spirituelle, à l'autodafé qu'elle leur préparait, alors que gravement malade elle mettait ordre à ses affaires, en perspective d'une mort prochaine. Voici comment elle s'en exprime, non sans une pointe d'humour :

« L'autorité me demande de laisser là ces écrits, dont la plupart me semblent si insignifiants, de n'y plus penser, que la Providence en tirera ce qu'elle jugera propre à la gloire de Dieu. J'obéis... je reste en paix, mais n'empêche que me revienne souvent le désir d'un minime incendie qui, sans faire tort à personne, mettrait le feu au grenier et brûlerait mes paperasses ».

Sœur Jean-Baptiste a beaucoup écrit mais dans un but surnaturel et jamais pour étaler son moi. Ses dispositions littéraires l'avaient signalée à l'attention de ses maîtresses dès le pensionnat et à celle des autorités de l'Institut dès le noviciat. Du lendemain de sa profession religieuse jusqu'à la fin de sa vie, elle a rempli des emplois où l'obéissance lui enjoignait de manier la plume. Même pendant ses stages forcés d'infirmerie, de convalescence, elle s'occupe de rédaction durant les accalmies que lui laisse le mal : poèmes religieux, thèmes réconfortants et sympathiques, lettres intimes dont le caractère indique la plus évidente sincérité et la plus profonde conviction : articles écrits le plus souvent pour encourager et aider ses compagnes d'infortune, ou quelques âmes désemparées qu'elle remettra sur la bonne voie.

Ce sont précisément des écrits du genre qui forment le texte de son *Apostolat de l'élite cachée*, paru aux Editions Saint-François en 1931,

grâce à la bienveillance du R. P. Ambroise Leblanc, O. F. M. qui fut le guide inspiré de ses premières armes en ascétisme. C'est encore à l'invitation de ce distingué religieux — devenu Mgr Ambroise Leblanc, ex-préfet apostolique de l'Urawa, au Japon — qu'elle écrit le volume de *La Foi en l'amour de Dieu*, traduit aujourd'hui en plusieurs langues et répandu jusqu'aux confins du monde. Chaque page en a été rédigée sous le souffle de l'Esprit-Saint et méditée longuement au pied du Tabernacle. Elle est née directeur d'âmes. Dès le pensionnat, les religieuses savent bien à qui confier l'élève qui folâtre aux méandres sinueux des faux attraits du monde et s'écarte du devoir. En peu de temps, M.-Lucille, dont l'ascendant est indéniable parviendra à la transformer de loup en agneau.

Lorsque, en janvier 1948, elle note ses souvenirs personnels pour le bien de son âme, elle décrit ainsi l'histoire de sa vocation :

« Lorsque j'entrai, à 17 ans, dans ma chère famille religieuse, ce fut uniquement pour accomplir votre volonté, ô mon Jésus, et obéir à votre représentant. Je dus pour cela refouler mes attraits les plus intimes, embrasser en esprit les sacrifices éventuels d'une vocation à la vie religieuse active pour laquelle je ne me sentais aucun goût ni aptitude. Vous aviez parlé, cela me suffisait.

« Ce qui me touche jusqu'au fond de l'âme aujourd'hui, c'est la prédilection marquée avec laquelle vous m'avez *gardée pour vous seul*, ô Jésus... me tenant à l'écart de toute responsabilité, de toute affaire purement matérielle, de tout souci profane, afin de m'employer exclusivement comme vous et avec vous, aux « affaires de notre Père céleste ! » Pour en venir là, il vous a bien fallu frapper de grands coups, me réduire à l'impuissance et me rendre manifestement inapte aux choses pratiques de la vie ! Mais avec quelle sollicitude vous avez ainsi tracé ma voie providentielle vers mon apostolat par la plume et vers les seules préoccupations de la vie intérieure ! Sœur de la Providence, j'ai pu suivre sans singularité d'aucune sorte mon attrait pour les choses *du dedans*, parce que vous m'avez tenue loin du monde, ô Jésus, divin Amant jaloux. Avec quelle reconnaissance je vous dis merci pour cette part de choix

dans la meilleure part ! O jalousie adorable de mon divin Epoux, je vous bénis de m'avoir gardée pour vous seul !

« Pendant quelques années l'adaptation me fut pénible. Bien des fois, mon esprit se reportait vers le cloître comme vers le lieu de mon vrai repos, mais c'était là l'épreuve intérieure par laquelle vous ameniez progressivement mon âme à un dépouillement total, à une continuelle abnégation, à une nudité intérieure qui vous permettait de faire en elle votre œuvre d'amour.

« Maintenant je puis, après trente-quatre ans de vie religieuse, jeter un regard sur ce passé où le grand rôle fut toujours laissé à votre volonté sainte, avec quel attendrissement je reconnais votre main pleine de vigilante sollicitude en tous les détails de mon existence ! Le cloître que j'avais sacrifié pour embrasser votre bon plaisir pur et simple, Vous me l'avez donné ici en notre chère Maison Mère où j'ai toujours vécu loin du monde et même dans une atmosphère souvent plus favorable à l'épanouissement spirituel, que ne l'aurait été pour moi celle d'une solitude absolue et d'un silence continuel. Vous m'avez rendu au centuple tout ce que je vous avais immolé ! Certes, vous le savez mieux que personne, tendre et cruel Epoux, ce n'est pas que vous m'ayez épargné les croix... J'en ai eu de toutes sortes, et pour l'âme et pour le corps. Santé, réputation, volonté propre, vous avez tout saccagé sans merci. Il le fallait bien ! J'avais besoin de ces coups douloureux pour abattre mon secret orgueil. J'en avais besoin pour devenir l'instrument souple et docile que vous vouliez auprès des âmes, soit par la parole, soit par la plume. Jamais je ne pourrai assez vous bénir de ne m'avoir pas épargnée, de m'avoir soutenue constamment en ces longs portements de croix où parfois je me sentais mourir de partout.

« Oui, vous êtes admirable et magnifique dans vos œuvres, dans vos conduites sur les âmes abandonnées à votre bon plaisir ! Quand il semble que tout est perdu pour elles, c'est alors que tout est gagné ! A l'heure où l'on croirait que tout est bien fini, tout commence ! Qui dira la sagesse infiniment variée de vos voies, la profondeur de vos conseils ! Jamais on

ne se repent de s'être livré à vous sans réserve ! Tout tourne à bien pour l'âme qui ne cherche et ne fait que votre volonté, fût-ce au prix des plus rudes immolations ! Je voudrais crier cela à toutes les âmes pusillanimes qui craignent de vous laisser le gouvernail de leur vie, qui cessent de s'abandonner à vos crucifiantes exigences dès qu'elles dépassent un peu leur bon sens humain ! O fidèle Ami, sage Directeur, aimable et tendre Jésus, vous ne trompez jamais celles qui ont mis leur foi en vous, en votre miséricordieux amour ! Tôt ou tard, elles sortent du tunnel obscur où elles sont purifiées, pour déboucher en pleine lumière et vivre une vie pleine, une vie de paix qui surpasse tout sentiment et qui est déjà un avant-goût du ciel !

« Il me semble aujourd'hui que je trouverais peu de préjudice à quitter la Maison Mère pour aller vivre en plein champ d'action, dans l'une ou l'autre de nos maisons où s'exercent les œuvres de charité ou d'enseignement. Mon âme a son cénacle au dedans d'elle-même et les bruits du dehors ne l'affecteraient pas comme autrefois.

« Jésus m'a gardée ici en serre chaude... J'y ai accompli sa volonté. Je l'aurais accomplie en tout autre endroit si l'obéissance m'y avait envoyée. Et je pense qu'au fond, étant donné cette disposition foncière d'abandon à son Bon Plaisir, il aurait su tirer sa gloire de moi par des moyens qui me sont à présent inconnus. Il ne faut s'attacher à rien, rien, et voler au combat lorsqu'on souhaite le repos, accepter l'inaction quand on brûle de se dépenser, vivre dans le bruit et les affaires lorsqu'on se sent mieux disposé pour la solitude.

« La volonté de Dieu est notre sanctification. Or, il est impossible que l'âme éprouve un préjudice réel en s'y livrant ».

Et le 5 décembre 1948, le carnet intime porte ces lignes :

« J'ai maintenant, grâce à une décision de ma Supérieure Générale plus de temps pour travailler à ma tâche apostolique : écrire sur l'*Abandon*. J'ai l'impression d'accomplir un acte de folie, au sens humain. Il me semble être comme une fourmi à qui l'on demanderait de soulever une montagne ! Personne au monde ne peut savoir jusqu'à quel point je

me sens démunie. Au physique, ça ne marche guère. Au moral, une paix habituelle et une simplicité intérieure qui me font trouver tellement *simple* la vie d'abandon filial que je n'ai plus de mots pour en parler... Mais Dieu me le demande, cela suffit. Il n'est pas à court de moyens pour réussir *son* œuvre. Je me livre à vous, ô Esprit-Saint... par Marie, ma chère Maman du ciel, que voulez-vous que j'écrive ? Que cette divine Mère me livre Elle-même à vous afin que vous accomplissiez en moi votre œuvre ! »

Souvent, elle s'étonne elle-même de son appel plutôt mystérieux à l'apostolat par la plume, en tant que Sœur de Charité, et de l'action de la Providence qui, par les causes secondes, et des événements aussi imprévus qu'inattendus, lui a indiqué nettement sa route. Notons une nouvelle effusion qu'elle confie à son carnet du 8 août 1949 :

« Je suis heureuse de n'être rien aux yeux des créatures et je file mon petit chemin tout droit, dans la certitude qu'il est le chemin de la *volonté divine* et qu'il aboutit à un sommet magnifique. Ma vocation personnelle dépasse les limites déterminées de celle d'une Sœur de la Providence. J'appartiens à ma Communauté, certes, et avec quel cœur, Dieu le sait ! mais j'ai l'intuition d'une vocation supérieure qui me fait appartenir directement à l'Eglise d'abord, dont je suis la fille aimante, et aux âmes, à une multitude d'âmes appartenant à l'Eglise et vivant en dehors de la zone apostolique réservée à ma Communauté. Mon champ d'action est immense : il embrasse le monde des âmes d'élite que travaille l'appel à la sainteté. Dès mon noviciat Jésus m'a donné le sentiment que je n'étais pas précisément appelée à convertir les pécheurs par l'apostolat de la Sœur de Charité travaillant auprès des pauvres et des malades, mais bien à aider les âmes fidèles à devenir ferventes, et les âmes ferventes à devenir des saintes ! Jeune professe, Il m'a renouvelé ce pressentiment, en me disant une nuit, près du Tabernacle, *qu'il me prendrait* pour faire connaître son amour aux âmes religieuses et sacerdotales, ce qui s'est en partie réalisé déjà par mes livres que des milliers de prêtres et de religieuses ont lus... Le passé garantit l'avenir. Jésus réalisera tous mes rêves d'apôtres ! »

Est-ce dans une circonstance similaire qu'un Jeudi Saint elle avait fait l'offrande qui va suivre, à Jésus victime et prêtre en son Eucharistie ?

« O Jésus, il me semble que vos prêtres, tous les prêtres de la terre sont mes prêtres, que vous me les donnez, que vous m'en chargez, qu'ils sont désormais ma part d'héritage dans l'apostolat... Quel don vous me faites, ô mon Christ adoré ! puisqu'en ce jour, vous m'avez fait comprendre plus clairement que jamais l'unité de vie qui existe entre vous et moi ; je comprends aussi que mon cœur déifié par votre grâce, est assez grand pour contenir tous vos prêtres, assez pur pour les aimer tous, assez généreux pour s'immoler avec vous en leur faveur, auprès du Père... Que dis-je ? C'est vous, mon Jésus qui les portez en moi, qui souffrez pour eux en moi, et qui leur pardonnez avec amour, lorsque je vous implore en leur faveur.

« Tendre Jésus, voici un contrat que je passe avec vous, à leur profit et pour votre gloire en eux !

« Chaque fois que je ferai un acte de contrition de mes péchés, je veux en même temps assumer les péchés de tous les prêtres et les regretter amèrement comme s'ils m'étaient personnels.

« Chaque fois que je vous prierai de me donner votre saint amour, de régner vous-même pleinement dans mon âme, de vous servir de moi pour vous faire aimer, j'ai l'intention de m'identifier moralement à tous vos prêtres, et de vous offrir ces demandes comme si eux-mêmes vous les adressaient par moi, qui suis — de ce jour — leur petite chargée d'affaires auprès de vous.

« Chaque fois que je ferai un acte d'amour, ou de toute autre vertu, chaque fois que j'offrirai au Père votre sublime immolation du Calvaire prolongée sur nos autels, j'entends agir ainsi au nom de tous vos prêtres, et je vous supplie de leur donner en grâces spirituelles et temporelles les valeurs que votre miséricordieuse libéralité a coutume de rendre en retour de pareils actes de vertus et de si précieuses offrandes ».

Devons-nous mentionner ici que depuis son départ du séjour terrestre Sœur Jean-Baptiste semble répondre avec préférence aux demandes

qu'on lui adresse pour les âmes religieuses et sacerdotales, surtout s'il s'agit de faveurs spirituelles ? La prière de louange à la Trinité adorable obtient le plus souvent une prompte réponse par l'entremise de celle qui, depuis sa petite enfance, a manifesté le désir ardent de glorifier le bon Dieu. En veut-on quelques exemples typiques ?

Lucille n'est encore qu'une bambine qu'elle demande à sa mère s'il n'y aurait pas quelque part une très haute montagne d'où elle pourrait crier pour se faire entendre de tout le monde *qu'il faut aimer beaucoup le bon Dieu !* La maman se demande *ce que sera cette enfant ?* dont l'intelligence précoce et l'originalité de propos l'étonnent parfois.

Elle a sa petite volonté, ses sautes d'humeur, ses espiègleries comme tous les enfants, mais c'est un cœur d'or que sa sensibilité exquise fait capituler si on lui dit que le bon Dieu veut ceci ou cela. Ardente au jeu, à l'étude, la petite est très obéissante et prie comme un Séraphin. Souvent de douces larmes inondent son beau visage après ses communions. L'Eucharistie est déjà le centre de sa vie.

Au catéchisme, elle a entendu le fameux aphorisme qui a fait couler tant d'encre, de nos jours, et amorce encore tant de discussions : *Hors de l'Eglise point de salut.* Aussi, quand on parle devant elle de ces touristes américains qui passent l'été à Sainte-Flore — lieu du domicile familial — sans aller à l'église, parce qu'ils sont protestants, elle n'y tient plus et projette d'y remédier.

Logique enfantine qui prétend que tous les protestants seront damnés en bloc ! *S'ils le savaient, ces pauvres gens, ils se feraient catholiques, dès demain !* Elle ira le leur dire.

Le dimanche suivant, dès que pointe la charrette pavoisée des touristes, au coin de la route, et que Lucille entend leurs chants, elle court à leur rencontre, et du trottoir, gesticulant de la tête et des bras, elle s'exclame : « Vous autres, si vous ne vous faites pas catholiques, vous irez en enfer, et vous n'aimerez jamais le bon Dieu ! » En voyant la mignonne, mains levées, cheveux et boucles au vent, ces bonnes gens qui ne comprennent pas un mot de français croient à un geste d'amitié.

lui renvoient sourires, saluts et baisers de la main, et filent leur chemin sans ralentir. Tandis que l'enfant rentre tête basse au logis, à quelques pas... Elle a fait là l'une des expériences les plus décevantes de sa vie dans la course aux âmes. Plus tard, ses démarches fécondées par la prière et la souffrance, et basées sur sa profonde humilité et sur sa vie spirituelle intense, seront bien fructueuses au champ de l'apostolat ! Ce qu'elle en a ramenées d'âmes dans la bonne voie ! Et, c'est d'ailleurs par millions qu'elle les demandait à Jésus !

Une autre fois, c'est le petit frère qui va mourir : un ravissant poupon qu'elle câline et berce depuis un an ; elle en a huit. Lucille se jette à genoux près du bébé et fait cette prière : « Petit Jésus, vous savez que j'aime tant mon petit frère, que je donnerais tout ce que j'ai de plus cher au monde pour que vous le guérissiez. Prenez ma vie et sauvez-le et faites qu'il soit prêtre ! »

A cet âge, la lecture de la vie des saints l'enchante, et dans sa petite tête elle comprend déjà, mais sans pouvoir l'expliquer que les valeurs spirituelles dépassent de beaucoup tous les avantages temporels. Comme les héros de l'Evangile, elle voudrait voler au martyre, aller évangéliser les peuplades infidèles. Et que d'autres faits savoureux nous racontent ses souvenirs écrits en 1930, comme cadeau d'ordination sacerdotale à ce jeune frère qu'elle avait disputé à la mort, vingt-six ans plus tôt.

Les lecteurs et amis de Sœur Jean-Baptiste savent combien elle chérissait sa sœur d'âme, sainte Thérèse de Lisieux, dont elle a si bien étudié et expliqué la doctrine, s'efforçant de la pratiquer à fond, surtout son abandon confiant en Dieu-Père, base de toute justice, fondement de toutes les vertus, et sans lequel il est impossible de plaire à l'infinie Majesté.

L'étude de cette vertu fait l'objet du volume que la mort ne lui a pas permis d'achever, mais dont la doctrine est pourtant complète. Ce livre actuellement en préparation, paraîtra sous peu à titre d'œuvre posthume : il contiendra le portrait de l'auteur et quelques détails sur sa vie et son œuvre.

Saint Thomas d'Aquin fut un de ses célestes protecteurs. Elle nous l'explique ainsi en son journal intime :

« Depuis l'âge de treize ans, j'aime beaucoup saint Thomas d'Aquin. Ayant entendu dire qu'on l'avait surnommé l'ange de l'école, j'eus la naïveté de croire qu'il s'agissait d'un titre qui le préconisait modèle des écoliers. Je le priais souvent, surtout avant de me mettre au travail de la composition française qui était ma matière favorite. Maintenant, je sais mieux à quoi m'en tenir sur l'Ange de l'Ecole, et je ne l'en aime que davantage. Son génie, qui lui a fait traiter toutes les questions théologiques avec une si grande sagesse surnaturelle, m'est un sujet de vive admiration. Je ne m'explique pas autrement mon affection pour ce grand Docteur qu'en raison de mon attachement à la sainte Eglise qui a reçu tant d'éclat de la science de cet admirable saint ».

L'Apôtre par excellence avait aussi ses prédilections, elle aimait en étudier la doctrine et avait fait sienne sa devise : « Pour moi vivre, c'est le Christ ». Les antinomies de l'Evangile la ravissaient ; celles du sermon sur la montagne faisaient jaillir en son esprit des clartés dont la psychologie allait fort loin. Elle déplorait que le monde ne les eût pas mieux comprises et pratiquées. Que de malheurs et de perturbations eussent été évités ! Pour elle-même, elle y avait puisé l'essence de sa vie intérieure et en avait fait son ciel anticipé. Elle en vint à une telle nudité spirituelle et détachement d'elle-même que peu de semaines avant sa mort, elle avait pu écrire :

« Depuis un certain temps, je ne pense plus du tout à devenir une sainte. Ce motif n'influence plus ma volonté comme autrefois. Je ne désire que donner à Jésus *toute* la gloire et *tout* l'amour qu'il attend de moi.

« La lecture de la vie de certaines âmes privilégiées ne me rend plus jalouse comme auparavant. Elle excite mes vives actions de grâces pour les opérations sublimes de l'Esprit-Saint en elles, pour la joie et la consolation que Jésus a trouvées auprès d'elles, pour la gloire qu'elles ont donnée au Père céleste et pour l'apostolat que leurs exemples exercent et exerceront dans l'Eglise. Je ne souhaite pas que les miséricordes divines

à l'égard de ma pauvre âme soient connues. J'ai le désir sincère d'être maintenant et à jamais inconnue et comptée pour rien. Autrefois, je n'aurais pas dédaigné une mission après ma mort. Je me disais que cela ne serait plus dangereux pour la vanité, et maintenant, je crois que c'est là une illusion, une sorte d'instinct psychique qui nous porte à craindre l'oubli, un besoin inconscient de se survivre dans la mémoire des hommes. Il y a bien des mystères de subtile vanité au fond de ce misérable moi, dont la vie est si dure. Voilà pourquoi on ne pourra jamais trop s'enfoncer dans l'humilité, l'oubli de soi, l'amour de son abjection, la recherche d'une pauvreté et d'un dénuement universel, la soif de se perdre dans le tout commun, et d'être, une bonne fois, si bien morte à tout et à soi qu'on ne pense plus qu'à Jésus, l'Etre seul subsistant, seul digne de gloire et d'honneur ! »

En janvier 1950, elle écrit encore qu'elle a le pressentiment de sa dissolution prochaine et d'un très dur calvaire à gravir : tortures morales et physiques, angoisses, souffrances diverses qui achèveront de donner à son apostolat le *sceau de la vérité*, le signe rédempteur. Elle s'abandonne confiante, accepte tout à l'avance. Elle ajoute :

« J'écris cela dans une période d'extrême aridité où il semble ô mon Jésus que nous avons cessé de nous aimer. Mes oraisons, mes communions sont sans élan : je suis inerte... Mon cœur est vide et sans joie quand la joie de vous aimer lui manque. Cela, il faut que je le subisse. Ma volonté unie à la vôtre, cela suffit. L'union de nos deux vouloirs est désormais le seul point de rencontre de notre amitié. C'est bien sec et bien rude, mais c'est solide ! Aucune illusion ne peut se glisser là. Je préfère ce banal état d'âme à toutes les expériences savoureuses de la vie mystique. Au ciel, je vous aimerai enfin ! et vous m'aimerez aussi sans obstacle ! Je veux bien attendre, et, en attendant, traverser mon chemin d'ombres et de douleurs dans la nudité de la foi, si tel est votre bon plaisir ! »

F. C. S. P.

L'Église trifluvienne sous le régime militaire

Dans la première moitié du régime militaire, il ne s'était produit, malgré les incartades du jésuite Roubaud, aucun incident malheureux qui fût de nature à alarmer le grand vicaire Perrault, chargé de diriger l'Eglise trifluvienne. Or voici que, vers le printemps de 1762, il survient des difficultés. Le curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Louis-Michel Guay [1], avait dans sa paroisse une garnison ; il s'ensuivit des désordres, il prêcha et il prêcha si fort « Contre Le Scandale de quelques débochées de Sa paroisse qui Se libertinoient avec les Soldats Anglois » que le commandant de la garnison finit par voir là-dedans des attaques contre la religion anglicane : il menaça le curé d'emprisonnement. Heureusement l'affaire n'eut pas de suites, mais cet incident augmenta l'inquiétude du grand vicaire : « Nous aurons de grands arrengemens a Prendre, bien des Croix et des humiliations a Essuyer, Supposé que le pais Reste a l'angleterre, pour y Soutenir Et deffendre la Religion » [2].

En écrivant ces lignes, il ne songeait pas seulement à l'affaire Guay, mais aussi à un autre incident, qui s'est produit dans le même temps et qui faillit amener une rupture totale entre l'Eglise trifluvienne et le gouverneur Burton : la publication en mars 1762 d'une lettre écrite [3] par le Secrétaire d'Etat Egremont au gouverneur général Amherst, le 12 décembre 1761. Dans cette lettre, le Secrétaire d'Etat applaudissait aux mesures adoptées par Amherst pour assurer la protection du roi aux Canadiens et pour amener les troupes à vivre en bonne intelligence avec les habitants du pays ; il recommandait que l'on continuât de traiter les Canadiens avec douceur et humanité. Malheureusement, le texte portait un passage fort choquant pour des catholiques : quand Egremont rappelle aux soldats et aux autres sujets anglais de ne point faire de remarques désobligeantes sur la langue, sur les manières et coutumes des Canadiens, Egremont ajoute qu'il faut pas en faire non plus *on the Errors*

---

1. Curé de la Pointe-du-Lac au moment de la conquête, il avait été promu à Sainte-Anne pour y succéder à François Rouillard, décédé en décembre 1760.
2. Perrault à Briand, fin mars 1762, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-4 :4.
3. Egremont à Amherst, 12 décembre 1761, BM 21697 : 9-9v.

of that Mistaken Religion, which they Unhappily profess[4]. Un Protestant ne pouvait voir en cela qu'un acte de charité... Or Amherst, jugeant que la publication de cette lettre aurait pour effet de rassurer les Canadiens sur les bonnes intentions du roi, la fit parvenir aux trois gouverneurs du pays pour que tout le monde en prît connaissance. Burton voulut donc envoyer ce document dans les paroisses « pour Etre lû au Prosne de la Messe Paroissiale Et Ensuite affiché a la Porte de leur Eglise »[5]. Le grand vicaire Perrault, à qui on avait envoyé toutes les copies à distribuer, remarqua tout de suite la phrase malheureuse et retourna ces copies à Burton en lui déclarant qu'il ne pouvait se charger ni de les envoyer aux curés ni de les faire lire au prône ou afficher : « Ma juridiction Sur Eux nEtant que Spirituelle ils ne Sont point tenus davoir Egard a Mes Envoies Et a Mes ordres quand ils n'ont point pour objet la Religion l'Eglise Et les Communautés Religieuses dont Nous Sommes les Supérieurs Et les administrateurs nés ; lattachement que je dois a votre Personnes et les Caresses que vous m'avez prodigués jusqu'icy, M'Enhardissent Encore, a vous Representer et prévenir que quand les Reglements de l'Eglise ne les Exempteroient pas de publier les ordonnances de police, de justice Et du Service, la Divine Religion qu'ils ont le bonheur de professer, et que Par Mission Et Etat ils Sont charges d'annoncer aux peuples que Nous Confions a leurs Soins, Ne leur permettra jamais d'Enoncer publiquement dans Nos Eglises, Ces termes du Placart, *Sur les Erreurs de l'aveugle Religion qu'ils ont le Malheur de Suivre*. Ces termes quoi que Meslés avec les bontés du Roy, Seroient Egalement disgratieux pour Nous, et pour un Peuple délicat Sur le faite, attaché a Sa Religion qu'il Scait Estre une, Sainte, Catholique, Apostolique ou Romaine Et deviendroit de Cette façon, Contre l'intention du Souverain Conquerant une Raillerie veritable et un Reproche très Sensible »[6]. Le grand vicaire avait bien raison : si le roi ne voulait pas que les soldats se moquent de

4. *Ibid.*, 9v.

5. Perrault à Briand, 12 avril 1762, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-2 : 1.

6. Copie de la lettre de Perrault à Burton, insérée dans la lettre de Perrault à Briand, fin mars 1762, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-4 : 2s.

la religion catholique, il ne devait pas vouloir non plus qu'on attaque cette religion dans un placard qui serait lu au prône et affiché à la porte des églises. Le gouverneur Burton accepta les représentations du grand vicaire : Burton, écrit Perrault, « Ma Envoyez faire des Excuses, il a fait Refaire Ses Placarts dans lesquels il a fait Supprimer Ce qu'il y avoit de disgratieux dans les Premiers, Et les a fait publier et afficher aux Portes des Eglises par huissiers. Et j'ai Eté l'En Remercier »[7]. Le nouveau placard dit seulement *sur la religion qu'ils professent*[8], traduction fort libérale. Le clergé du Gouvernement s'était trouvé à « la veille d'essuyer une Persecution », mais Perrault pouvait maintenant se féliciter d'avoir paré le coup et d'avoir vu le gouverneur se désister de son entreprise[9].

Les communautés religieuses connurent, elles aussi, leurs difficultés. Une affaire d'obédience chez les Récollets faillit gâter leurs bonnes relations avec les Anglais. Nous disons bonnes relations, parce que les Récollets étaient en général mieux vus des Anglais que les Jésuites et les Sulpiciens. Gage, gouverneur de Montréal, les avait en haute estime, alors qu'il trouvait les autres assez dangereux ; il écrira du supérieur des Récollets de Montréal : « Je puis dire beaucoup de Bien de tous Ceux de son Ordre, qui ne se sont Jamais melés d'Intrigue ni de Cabale ; Leurs manieres sont simples et Honnetes ; au lieu de Nous troubler par des discours seditieux que d'autres ont rependus en secret parmis les Familles, Ils n'ont pensés qu'à L'Obeissance et aux Moyens de plaire »[10]. Haldimand avait, à leur égard, les mêmes dispositions très favorables. Lorsque le supérieur des Récollets des Trois-Rivières fait appel à la charité pour habiller ses neuf religieux, Haldimand lui donne une pièce de gros drap qui lui coûte 19 livres 16 chelins, cours de New-York (donc $297.00 d'aujourd'hui), et il explique ainsi sa générosité à Amherst : « Côme Ce Sont de fort bonnes gens qui ne Se Sont autant que jay pû le percevoir jamais Mélé d'Intrigues ny de Caballe, et qui Sont d'une obéissance

---

7. Perrault à Briand, 12 avril 1762, *ibid.*, A-2: 2.
8. RAC 1918, app. B: 120 (placard du 19 mars 1762).
9. Perrault à Briand, fin mars 1762, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-4: 2.
10. Gage à Haldimand, 23 septembre 1762, BM 21662: 69. Gage vise évidemment les Sulpiciens et les Jésuites avec lesquels il avait des démêlés.

parfaitte, jay Crû repondre a Vos Intentions Mr en leur faisant présent d'une pièce de Gros drap, qui servira à les habiller pour lhiver » [11]. Amherst lui répondit que cela était bien [12] et de temps à autre Haldimand fera encore de généreux présents aux Récollets [13].

Or, un jour de septembre 1762, le gouverneur Haldimand reçoit la visite du P. Isidore Marsolet, supérieur des Récollets des Trois-Rivières : le P. Marsolet annonce que « Sa présence étoit apsolument Necessaire à la Maison Mont-Real » où il se commettait bien des irrégularités : Haldimand, qui ignore qu'en réalité il s'agit d'un changement de supérieurs, permet très volontiers au P. Marsolet de partir pour Montréal [14]. De son côté, le P. Bernardin de Gannes, supérieur de Montréal, se rend chez le gouverneur Gage, il obtient la permission d'aller « séjourner » aux Trois-Rivières et Gage lui écrit une magnifique lettre de recommandation [15]. Mais voici que, « peû de jours appres », soit le 24 septembre, Haldimand reçoit un message du P. Emmanuel Crespel, commissaire des Récollets au Canada ; le Commissaire lui apprend qu'il change les supérieurs de Montréal et des Trois-Rivières : « Le temps de nos changements étant arrivés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de placer le Père Isidore à Montréal comme le plus en état de soutenir cette maison, et de mettre aux Trois-Rivières le Père Bernardin de Gannes qui y est aimé et estimé pour les bons services qu'il a déjà rendus dans l'endroit, et j'ose me flatter qu'il méritera vos bontés lorsqu'il aura l'honneur d'être connu de votre Excellence » [16]. Haldimand fut indigné de ce que le Commissaire ordonnait ainsi le changement des supérieurs sans avoir au préalable consulté les autorités militaires [17] et il ne se trouva pas satisfait du style

---

11. Haldimand à Amherst, 24 septembre 1762, BM 21661 : 231. Dans les comptes d'Haldimand, du 11 mai au 10 décembre 1762, on relève un item intitulé *piece of cloth* à l'adresse des Récollets, au prix indiqué plus haut (APC, B 21-1 : 43).
12. Amherst à Haldimand, 28 octobre 1762, BM 21661 : 242v.
13. Par exemple, le 28 octobre 1762, 2 chelins sixpence, cours d'Halifax, soit $3.00 d'aujourd'hui ; le 23 décembre, 3 dollars, soit $18.00 (APC, B 21-2 : 100ss).
14. Haldimand à Gage, 29 septembre 1762, BM 21662 : 73v.
15. Gage à Haldimand, 23 septembre 1762, *ibid.*, 69 ; Jouve, *Aux Trois-Rivières*, 215.
16. Crespel à Haldimand, 23 septembre 1762, Jouve, op. cit., 214s.
17. A la capitulation de Montréal, on avait tenté d'obtenir pour les Sulpiciens et les Jésuites le droit de nommer aux cures et missions ; Amherst avait refusé (*Doc. const.*, 15). Aucun article ne concerne les changements de supérieurs religieux, mais on comprend, par le refus précédent que les autorités militaires voulaient avoir le contrôle sur cet article.

pourtant très soumis que le Commissaire adoptait dans sa lettre : « Le Stille, écrit Haldimand, n'en est point encore Côme il devroit être ; je le lui feray Sentir dans Ma réponce » [18]. Quant a Gage, il fut aussi bien étonné de voir arriver à Montréal le P. Marsolet avec le titre de supérieur, sans que le Gouvernement n'eût à intervenir [19] et il défendit au P. de Gannes de « Bouger de Montréal » ; les raisons de ce changement de supérieurs lui importaient peu, mais il trouvait qu'on avait, à son égard, montré « peû de Menagement » ; il avait un autre motif de mécontentement : selon lui, le P. de Gannes était « un Homme facile, et pas intriguant », tandis que le P. Marsolet lui paraissait beaucoup plus difficile à manœuvrer : « Je le connois d'un Front d'Airain, et il Seroit necessaire de luy tenir la Bride dans la Bouche, Quoique dans le fond il pourroit être asses honnête Homme » [20]. Montgolfier, grand vicaire de Montréal, tenta d'intervenir « pour eclaircir La Matière » : il expliqua qu'on n'était pas satisfait à Montréal du « peu de soin du Pere Bernardin de tenir l'ordre dans la Maison, que celle des Trois Rivieres ou les Freres étoient en petit Nombre, Seroit reglée avec plus de Facilité » [21]. Le P. Crespel lui-même se rendit à Montréal pour tâcher d'arranger les choses et, en même temps, nous dit Gage, « pour appaiser une espece de Schisme qui s'étoit glissé dans cette Maison, causée par les deux Supérieurs » : il alla chez Gage présenter des excuses ; Gage accepta le P. Marsolet comme supérieur de Montréal et le Commissaire reçut l'autorisation de diriger ses religieux à sa fantaisie [22]. Toutefois, le P. de Gannes ne fut pas nommé aux Trois-Rivières (toute cette affaire lui avait fait une mauvaise publicité) : on désigna à sa place le P. Hyacinthe Amiot qui jusque-là avait surtout servi de chapelain aux Forges [23]. En définitive, les Récollets avaient gagné leur point, puisque le supérieur désigné pour réformer le couvent de Montréal était accepté par le gouverneur et que les nominations avaient

18. Haldimand à Gage, 29 septembre 1762, BM 21662 : 73v.
19. *Ibid.* Haldimand apprit le mécontentement de Gage par une lettre de Maturin, secrétaire de Gage, à Bruyère.
20. Gage à Haldimand, 4 octobre 1762, BM 21662 : 74.
21. *Loc. cit.*
22. Le même au même, 13 novembre 1762, *ibid.*, 76.
23. Jouve, *Aux Trois-Rivières*, 217.

été faites en premier lieu et indépendamment par le supérieur général [24]. Ce conflit se termina donc à la satisfaction presque générale et Gage n'en continua pas moins d'avoir pour les Récollets, « ces bonnes gens », les mêmes sentiments favorables qu'Haldimand [25].

Les Récollets furent moins heureux au mois de juin 1763, lorsque le P. Félix Berey fit éclater un nouveau conflit. Vicaire à Saint-François-du-Lac depuis au mois d'avril 1762 [26], il remplace le jésuite Roubaud auprès du curé Dugast. La besogne qu'ils ont à faire tous deux, le récollet et ce curé presque usé, est considérable : la paroisse compte 319 habitants et la mission en compte 1 000. Au printemps de 1763, le récollet reste seul prêtre par suite de la mort du curé Dugast, pour veiller sur la paroisse et sur la mission [27]. Or la mission abénaquise se trouvait « totalement derangée par la boisson et le voisinage de la Garnison anglaise » [28] et le récollet Berey, n'écoutant que son zèle, amène les habitants à présenter une requête au gouverneur contre la garnison. Nous n'avons pu retrouver le texte de cette fameuse requête, mais nous savons qu'elle eut pour effet d'irriter au plus haut point le gouverneur Burton : il ordonna au P. Berey de quitter aussitôt le Gouvernement des Trois-Rivières ; le grand vicaire Perrault, qui n'avait qu'à se louer des services de ce récollet, essaya de fléchir le gouverneur ; Burton ne voulut rien entendre et Perrault jugea qu'il valait « Mieu Ceder que de Rompre » [29]. Et le P. Berey, à la fin de juin 1763 [30], fut donc contraint de laisser sa paroisse et sa mission pour se réfugier à Chambly où nous le retrouvons curé [31]. Tous ceux qui ont écrit sur le P. Berey [32], n'avaient pas été sans

24. Jouve, (*op. cit.*, 214-217), avait déjà fait l'étude de ce conflit.
25. Gage à Haldimand, lettre citée.
26. Perrault à Briand, 12 avril 1762, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-2. 2.
27. Roubaud avait quitté le Gouvernement en novembre 1762 et le curé Dugast meurt le 9 mars 1763 (Charland, *Histoire de Saint-François-du-Lac*, 189).
28. Perrault à Briand, fin mars 1762, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-4 : 1s.
29. Le même au même, lettre postérieure au 30 mai 1763, AAQ, *Chapitre* VIII-37 : 2.
30. Le dernier acte qu'il signe à Saint-François est du 27 juin 1763.
31. Parent, curé d'Yamaska, viendra périodiquement desservir la paroisse et la mission ; dans les registres, on relève de temps à autre la signature de l'abbé de Thiersant, curé et seigneur dans le Gouvernement de Montréal (voir p. 27, n. 18).
32. Ed. Lefebvre de Bellefeuille, *Paroisse de Saint-Eustache*, dans *Annuaire de Ville-Marie*, II : 146-155 ; Jouve, *Aux Trois-Rivières*, 312 ; Charland, *op. cit.*, 202 ; P.-G. Roy *La famille de Berey des Essarts*, 10-56.

remarquer son départ à une heure où la paroisse et la mission avaient le plus besoin de ses services, car il n'y avait personne pour le remplacer en permanence, mais on n'avait pas encore expliqué ce départ soudain : nous savons maintenant que le P. Berey a été tout simplement expulsé du Gouvernement. Le Canada appartenait désormais à l'Angleterre : Burton en profita peut-être pour donner libre cours à sa mauvaise humeur contre le P. Berey.

Il en profita peut-être aussi pour s'attaquer aux Jésuites. Les gouverneurs anglais n'avaient pas été bien tendres pour eux, ils leur reprochaient de donner dans l'intrigue et dans la cabale, mais, si dans les pays catholiques de l'Europe on se montrait alors très durs pour les Jésuites, il ne faut pas s'étonner que des Protestants du Canada attaquent la Compagnie de Jésus. Dans le Gouvernement des Trois-Rivières, les Jésuites n'étaient pas nombreux sous le régime militaire : en 1760, nous n'en rencontrons que quatre : le Frère Gournay et le P. Bernard Well au Cap-de-la-Madeleine, Roubaud à Saint-François et Gounon à Bécancour. Tout va bien pour eux avant 1763 ; même s'il impatiente fort Haldimand, Roubaud sait obtenir des faveurs : le gouverneur le laisse partir au loin avec des Indiens et il semble bien que le don de plus de 73 livres, cours de New-York, que fait Haldimand à un missionnaire, soit adressé à Roubaud [33] ; de plus, Haldimand confie un poste de codificateur de lois à Roubaud et, quelque temps après il offre de le recevoir à l'hôpital des Ursulines. Le P. Gounon semble avoir été en assez bons termes avec Haldimand, si l'on en juge par une lettre que le missionnaire écrit au gouverneur pour lui raconter comment il a lu aux Sauvages une certaine admonestation que quelques-uns d'entre eux s'étaient attirée de Burton [34]. En 1763, les Jésuites ne sont plus que deux dans le Gouvernement des Trois-Rivières : le P. Gounon, curé de Bécancour et missionnaire des

33. Dans les comptes de 1762, on mentionne 73 livres 13 chelins 10 pence, cours de New-York (soit $1 105.35 d'aujourd'hui), donnés à un missionnaire et à des Indiens (APC, B 21-1 : 43). Ce missionnaire ne peut être que Roubaud ou Gounon, très probablement Roubaud sur le point de partir en expédition.

34. Gounon à Haldimand, 20 juillet 1762, APC, BM 21728 (copie) : 65.

Abénaquis, et le P. Charles Germain qui remplit les fonctions curiales au Cap-de-la-Madeleine depuis janvier 1763 [35].

Or voici qu'au printemps de 1763, Burton ordonne aux Jésuites de quitter le Gouvernement : le grand vicaire Perrault est le seul à nous apprendre cet événement et il ne nous donne pas d'explications [36] ; dans la correspondance des gouverneurs, nous ne trouvons pas un mot sur cette affaire. Que s'est-il passé pour que les Jésuites encourent cette expulsion ? Burton voulait-il imiter le Parlement de Paris qui avait récemment sécularisé les Jésuites et confisqué leurs biens [37] ? Le P. Germain, qui avait été missionnaire chez les Acadiens, jusqu'en 1760, aurait-il éveillé les soupçons de Burton ? Le gouverneur qui venait d'ordonner l'expulsion du récollet Berey, voulait-il empêcher les Abénaquis de Bécancour d'avoir leur missionnaire ? On peut se perdre en conjectures. Cet ordre d'expulsion des Jésuites, venant dans le même temps que celui du récollet Berey, compliquait sérieusement le ministère paroissial : le P. Berey devait laisser sans desservant la paroisse et la populeuse mission de Saint-François ; s'il fallait maintenant laisser partir le desservant du Cap-de-la-Madeleine et celui qui faisait fonction de curé et de missionnaire à Bécancour, où prendrait-on les prêtres ? Le grand vicaire Perrault réussit à faire différer le départ du P. Gounon [38], puis il obtint, semble-t-il, la même faveur pour le P. Germain, car ce dernier continue de desservir Cap-de-la-Madeleine. L'ordre d'expulsion des Jésuites ne fut, en somme, qu'une fausse alarme, mais l'on sentait bien que l'ère des ménagements était révolue : le Canada était devenu une possession britannique.

La position de l'Eglise trifluvienne vis-à-vis les autorités militaires s'était donc toujours trouvée plus ou moins inquiétante. On comprend que le clergé ait guetté avec ardeur toutes les nouvelles qui pouvaient venir d'Europe et ses vœux étaient évidemment pour la France. On avait publié dans le Gouvernement, le 1er novembre 1761, « la réduction de

---

35. *Régistres de l'Etat Civil de la Paroisse du Cap de la Magdelaine, 1673 à 1799.*
36. Perrault à Briand, lettre postérieure au 30 mai 1763, AAQ, *Chapitre* VIII-37 : 4.
37. Le 6 août 1762.
38. Perrault à Briand, lettre citée.

Pontichery dans les indes orientales, la prise de l'Isle de St Domingue dans les Isles occidentales, et la victoire glorieuse remportée en Allemagne par les troupes de sa Majesté » [39] ; le grand vicaire Perrault écrivait là-dessus, au printemps de 1762 : « Nous vivons toujours icy dans l'esperence que les Mauvaises Nouvelles que les anglois Nous ont débités au Commencement de cete hyvert Nauront pas lieu » ; et Perrault qui vient d'apprendre par une vieille gazette d'octobre 1761 l'alliance conclue entre l'Espagne et la France, espère que cette alliance aura pour effet de rendre la paix plus avantageuse « ou que la Continuation de la guerre Cette année Nous la procurera un Peu plus Conforme a vos Desirs, aux Miens Et a Ceux des bons Patriottes de Ce païs » [40]. Le clergé manifestait-il ses sentiments patriotiques d'une manière trop ouverte ? Quand Haldimand rapporte que la noblesse et ceux qui vivent aux dépens du roi ne veulent pas croire à la cession du Canada, il ajoute qu'ils « Sont Merveilleusement Maintenu dans Cette idée par les Ecclesiastiques » [41]. Lorsqu'il se prépare à annoncer la cessation des hostilités, Haldimand écrit que le « Clergé Aura de la peine à digérer Cette Nouvelle » [42] et, une fois l'annonce faite, il raconte que le clergé est tout honteux d'être aussi mauvais prophète [43].

Le clergé continua quand même de remplir ses devoirs officiels envers les autorités britanniques. Lorsqu'on eut appris que le Canada avait été cédé définitivement, le grand vicaire se soumit immédiatement au nouveau souverain. Le 21 mai 1763, on publie aux Trois-Rivières les termes du traité de Paris [44] : dès le lendemain, le grand vicaire Perrault rédige un mandement pour faire chanter « un *Te Deum* en actions de grâces de la paix, auquel on joindra la prière pour le Roi *Dne Salvum fac Regem*, à l'issue des vêpres, le premier dimanche après la réception du présent mandement, lequel sera publié le même jour au prône de la

39. RAC, 1918, app. B : 114.
40. Perrault à Briand, 12 avril 1764, AAQ, *D. Trois-Rivières*, A-2 : 3s.
41. Haldimand à Amherst, 26 décembre 1762, BM 21661 : 261.
42. Le même au même, 12 février 1763, *ibid.*, 264.
43. Le même au même, 2 mars 1763, *ibid.*, 268.
44. RAC, 1918, app. B : 140s.

grande messe » [45]. A Québec, Murray avait demandé à Briand que le mardi, 14 juin, soit un jour d'actions de grâces et qu'on chante un *Te Deum* dans toutes les églises [46] ; c'est pourquoi, par un mandement, Briand ordonne « que le mardi 15 juin [47], vers les dix heures du matin, il sera chanté solennellement dans l'église des Ursulines de Québec, servant actuellement de cathédrale et de paroisse, un *Te Deum* » et qu'on le chantera aussi dans les campagnes, le dimanche suivant, mais il ne parle pas de journée d'actions de grâces [48]. Bien des curés, sans doute, ont dû ressentir la tristesse que ce récollet Théodore, curé de Saint-Joseph-de-Beauce, avouait au grand vicaire Briand : « J'ay chanté Le *Te Deum*, Selon votre mandement, *oculis Lacrymantibus* » [49]. Mais les *Te Deum* n'étaient pas finis. A la fin de juillet, Burton apprend que le traité de Paris a été ratifié [50] : il demande alors un nouveau *Te Deum* et le grand vicaire Perrault ordonne « que lundi, premier d'août, dans toutes les paroisses de ce Gouvernement, et à neuf heures et demie du matin, il soit de nouveau chanté un *Te Deum*, en actions de grâces de la paix » : « ce sera donc dans ce jour consacré à la reconnaissance que, tous ensemble, nous mêlerons nos chants et nos prières aux royales acclamations de joie » [51]. Et Burton fut tout heureux d'annoncer sans retard au Board of Trade que le premier août avait été observé comme jour d'actions de grâces et que l'on avait, dans toutes les églises, chanté le *Te Deum* [52]. A Montréal, ce *Te Deum* fut fixé au 31 juillet [53] : ce fut, comme à Québec, le seul *Te Deum* entonné à l'occasion de la paix. Aux Trois-Rivières, on en avait chanté deux parce qu'on avait commencé trop tôt les « réjouissances ».

Marcel Trudel

45. *Mandements*, II : 167s. (mandement de Perrault, le 22 mai 1763).
46. Murray à Briand, 31 mai 1763, AAQ, *Gouvernement*, I, 13 : 1s.
47. Ce mardi tombait le 14 : Terrill, *Chronology of Montreal... with Calendars*, 19.
48. *Mandements*, II : 168-171 (mandement de Briand, le 4 juin 1763).
49. Théodore à Briand, 22 juin 1763, AAQ, *St-Joseph-de-Beauce*, I, 25 : 3.
50. Le traité fut ratifié le 10 mars 1763 et la nouvelle en parvint à Burton le 28 juillet (Burton à Egremont, 31 juillet 1763, APC, Q 1 : 154).
51. *Mandements*, II : 173 (mandement de Perrault, 28 juillet 1763).
52. Burton au Board of Trade, 2 août 1763, APC, C. O. 42, I, 1 : 66.
53. *Mandements*, II : 171s. (mandement de Montgolfier, 28 juillet 1763).

N. B. — Cet article est extrait d'un ouvrage qui paraîtra bientôt, *Le Régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764*

Louis Fréchette, littérateur et moraliste

Bon poète, médiocre penseur, Louis Fréchette fut un piètre théologien : chacune de ses incursions dans un domaine qu'il croyait connaître est révélatrice et démontre que la poésie n'immunise pas contre l'illogisme des attitudes, la nocivité des faux principes et quelquefois le ridicule de certaines situations.

En mars 1889, les *Œuvres complètes* de Victor Hugo furent mises en vente à Montréal. Bientôt, dans un journal montréalais, parut un opportun entrefilet : « Je vois que l'on demande des souscriptions pour les *Œuvres complètes* de Victor Hugo. Comme plusieurs des ouvrages de cet auteur sont à l'*Index*, il est juste, je crois, de mettre sur leurs gardes les personnes qui désirent se conformer sur ce point aux prescriptions de l'Eglise ». *Un passant* [1].

Ce « Passant » n'ignorait pas que l'Eglise à édicté des règlements précis au sujet des mauvaises lectures. Cette mise en garde était donc motivée ; mais elle ne plut pas à Louis Fréchette plus féru de libéralisme que de métaphysique ou de théologie. Pour l'ancien champion du républicanisme canadien, ce fut l'occasion de rédiger un article où certaines vérités évidentes sont matelassées de demi-vérités et d'erreurs manifestes.

La première question que se pose Fréchette, après avoir pris connaissance du texte, est la suivante : « Que va conclure un protestant en lisant cet entrefilet ? »

Un protestant ? Ici Fréchette montre le bout de l'oreille. Que dirait-on d'un historien français qui, en composant une *Histoire de France*, se demanderait *d'abord et avant tout* ce qu'en pensera un lecteur allemand ou italien ou tchèque ou malgache ? Un historien américain qui se propose d'écrire l'histoire des Etats-Unis devrait-il se préoccuper, *en tout premier lieu* des réactions que son livre suscitera dans les milieux populaires de l'Angleterre ou du Canada ? Ces historiens écriraient une

1. La Minerve, 15 mars 1889.

piteuse histoire parce qu'elle ne serait pas suffisamment dégagée des préjugés et des légendes ayant cours dans tous les pays amis ou ennemis. Tel est pourtant le cas de Fréchette, catholique pratiquant, qui, en présence d'une loi de l'Eglise, s'inquiète des jugements que formuleront là-dessus non pas les catholiques, ses frères, non pas l'épiscopat du Canada ou de la France, mais d'abord et avant tout les protestants. Comme si les législateurs ecclésiastiques devaient s'imposer en tout premier lieu l'obligation d'être tout sucre et tout miel pour les infidèles et les hérétiques !

A peine Fréchette a-t-il mis la main à la plume et fait irruption dans le domaine de la théologie qu'il se trouve donc tout de suite sur un mauvais pied. Ce serait merveille s'il ne déraillait pas incontinent. Ecoutons-le pontifier et voyons-le trébucher au premier tournant de la route.

Ainsi donc, au sentiment de Fréchette, un protestant tirerait de l'entrefilet du « Passant » trois conclusions :

> 1) *Que l'Eglise* défend *aux catholiques de lire certains ouvrages de Victor Hugo ;*
>
> 2) *qu'en conséquence un catholique n'a pas le droit d'acheter les* Œuvres complètes *de Victor Hugo ;*
>
> 3) *et en définitive, comme le titre des ouvrages de Victor Hugo mis à l'index ne lui est guère connu, que tout fidèle voulant* se conformer aux prescriptions de l'Eglise, *doit s'abstenir d'en lire aucun.*
>
> *Or tout cela est erroné, tout cela est absurde* [1].

Non et non ! Tout cela n'est pas erroné ! Tout cela n'est pas absurde ! L'Eglise défend bel et bien à ses enfants de lire sans permission spéciale certains ouvrages de Victor Hugo. Par conséquent, un catholique n'a pas le droit d'acheter, sans permission spéciale et pour des motifs sérieux, les *Œuvres complètes* de Victor Hugo. Quant à la troisième conclusion,

1. La Patrie, 16 mars 1889.

le protestant, *alias* Fréchette lui-même, exagère afin de s'accorder une victoire trop facile à l'aide d'un argument fallacieux : il est faux d'affirmer que tout catholique ne peut lire un seul ouvrage de Victor Hugo. Les œuvres du grand poète ne sont pas toutes à l'*Index* ; il est loisible à quiconque le désire de parcourir de la première à la dernière page, sans se munir d'une permission spéciale, les *Odes et Ballades, Les Orientales, Les Feuilles d'automne, Hernani, Ruy Blas, Les Burgraves, Les Chants du Crépuscule* et même la *Légende des siècles.* De toute évidence, en cette matière, Fréchette n'est ni la loi, ni les prophètes.

Et il continue à divaguer. Lui-même n'a-t-il pas vendu les *Œuvres complètes* de Victor Hugo à un prêtre « qui n'en a pas été moins bon prêtre après qu'auparavant ». On éprouve quelque gêne à transcrire de pareilles insipidités. Il récidive et s'étonne qu'un ouvrage, dangereux pour « sa fille qui a quinze ans », le soit aussi pour lui qui a cinquante ans bien comptés. Fréchette eût été bien aimable d'apporter là-dessus quelques précisions. De quel livre s'agissait-il ? Un classement s'impose dans les ouvrages destinés tantôt aux enfants, tantôt aux adultes. Il reste toutefois que bon nombre de productions littéraires sont défendues simultanément et aux enfants et aux adultes : l'âge ne fait rien à l'affaire, comme l'insinue Fréchette. S'il fallait prendre pour argent comptant les dires du pseudo-théologien, tous ceux qui ont doublé le cap de la cinquantaine pourraient, sur ce pied-là, s'octroyer le privilège de tout lire sans s'exposer au moindre péril moral.

Mais il tarde à Fréchette de monter son cheval de bataille et de faire observer au « Passant » que les livres inscrits à l'*Index* atteignent un chiffre astronomique et qui s'accroît de jour en jour.

Le Dictionnaire *de Larousse est à l'index.*

Le Dictionnaire *de Littré est à l'index.*

Le Dictionnaire d'économie politique *de Quoquelin est à l'index.*

Le Dictionnaire politique *de Garnier-Pagès est à l'index.*

Tout Balzac, tout Dupin, tout George Sand, tout Eugène Sue, tout Alexandre Dumas, père et fils, est à l'index.

Victor Hugo, Lamartine, Béranger, Benjamin Constant, Fontenelle, Montaigne, Henri Heine, Henri Taine, Clément Marot, La Fontaine, John Stuart Mill, Jules Simon, le comte de Ségur, Sainte-Beuve, Rabelais, Edgar Quinet, Henri Murger, Montesquieu, Eugène Pelletan, Miguet, Swift, Michelet, Beyle, Vacherot, pour ne citer que les noms qui me viennent pêle-mêle à la mémoire, sont à l'index.

Le Paradis Perdu *de Milton est à l'index.*

Et Pascal lui-même l'auteur des Pensées sur la Religion, *est à l'index !* [1].

Loin de franchir d'un bond ces ponts aux ânes, Fréchette piétine le sol et s'enlise dans les sables mouvants des demi-vérités et des sophismes. Il est vraiment trop facile de retourner des positions que seul l'ignorant pourrait croire solidement fondées : les œuvres d'un Balzac, d'un Hugo, d'un Lamartine, d'un La Fontaine et de combien d'autres ne sont pas toutes frappées de suspicion grave ou légère et passibles de censure. Poète lauréat de l'Académie française et, par surcroît, ami de prêtres nantis d'une haute culture intellectuelle, Fréchette ne pouvait alléguer une excuse à une ignorance qui semble volontaire. Qui veut trop prouver ne prouve rien : pourquoi le poète ne s'est-il souvenu de cet axiome ?

Peu nous chaut qu'il demande ensuite si l'on peut se monter une bibliothèque convenable sans les ouvrages de ces auteurs et qu'il prête le flanc à la plus sotte turlutaine que colportent certains anticléricaux ignares : les prêtres fauteurs d'obscurantisme, parce qu'ils ne permettent pas à n'importe qui de lire n'importe quoi ! Et le bon apôtre d'accuser les catholiques comme le « Passant » de calomnier l'Eglise. Hélas ! C'est lui qui méconnaît le vrai visage de l'Eglise après avoir trop fréquenté les sentines du libéralisme doctrinaire.

Il n'est pas encore rendu au bout de son rouleau.

Celui qui veut se conformer aux prescriptions de l'Eglise, *comme le dit le correspondant de la* Minerve, *n'est pas tenu de s'interdire ni Victor*

1. La Patrie, 16 mars 1889.

Hugo, ni Lamartine, ni Alfred de Musset, ni Balzac, ni Dumas ; il n'a, s'il veut lire ces auteurs et les garder chez lui, qu'à remplir une simple formalité : en demander la permission à l'évêque diocésain[1].

C'est l'exacte vérité encore qu'il ne faille pas s'imaginer que l'évêque accorde cette permission au premier venu, à la venvole. Et comme s'il regrettait d'avoir énoncé, entre plusieurs erreurs, cette élémentaire vérité, Fréchette lâche cette baliverne :

Cette obligation (de demander la permission à l'évêque diocésain) est une formalité peut-être humiliante pour plusieurs.

Humiliante pour Fréchette lui-même ? Il semble bien que oui si l'on rapproche ce texte de son contexte. Comme il est pénible de surprendre un pareil aveu sous la plume d'un écrivain qui, en d'autres circonstances, se targue de son catholicisme ! Qu'un athée ou un protestant de stricte ou de moyenne obédience parle ainsi, soit ! Mais qu'un homme intelligent et expérimenté comme Fréchette, au surplus Canadien français et catholique, tienne en si mince estime une des lois les plus sages de l'Eglise et transforme en ingérence tatillonne ce qui n'est rien d'autre qu'une prudence maternelle et le souci de sauvegarder la rectitude des esprits et la pureté des cœurs ; voilà qui, de prime abord, étonne et attriste. A n'en pas douter, le poète n'éprouvait nulle confusion, nulle humiliation à pénétrer chez son pharmacien, muni d'une ordonnance de son médecin qui lui avait prescrit certaines drogues dangereuses. Ces précautions, nécessaires pour les poisons du corps, deviendraient-elles superflues pour les poisons de l'âme ? et si l'ordonnance du médecin ne comporte aucun affront pour celui auquel elle est destinée, en vertu de quel principe l'ordonnance de l'évêque, c'est-à-dire la permission de lire des ouvrages non indemnes de poisons d'ordre moral, infligerait-elle au lecteur un amoindrissement ou une flétrissure ?

Fréchette s'imagine que, en certains cas, il n'est pas même nécessaire de demander une permission à l'évêque : « Etes-vous étudiant en

1. La Patrie, 16 mars 1889.

droit ? Vous avez *ipso facto* la permission de lire Dumoulin qui est cependant à l'index «[1]. Nouvelle assertion, nouvelle erreur. Jamais les étudiants, en tant qu'étudiants, ne jouissent d'un pareil privilège, à moins que le Recteur de l'université qu'ils fréquentent n'ait obtenu, au préalable, de la Congrégation de l'Index, une dispense applicable à tous ceux qui relèvent de son autorité.

La conclusion de Fréchette est à l'avenant : « Les ouvrages de Victor Hugo peuvent se vendre et s'acheter sans blesser les prescriptions de l'Eglise ». Si l'acheteur est muni d'une permission, d'accord ! Si tel n'est pas le cas, tout catholique doit s'inscrire en faux contre la proposition du théologien d'occasion qui raisonne comme une pantoufle.

Bref, la conception que le « Passant » se faisait de la religion et de la morale catholique, en ce qui a trait aux mauvaises lectures, Fréchette la jugeait attentatoire aux droits de l'homme libre. Rengaine du libéralisme doctrinaire ! On éprouve quelque peine à voir un esprit aussi cultivé que celui du poète lauréat s'y attarder et s'en satisfaire.

En revanche, il faut accorder un bon point à Fréchette qui, la semaine suivante, au sujet de Zola, parle d'or. Le chroniqueur voulait-il ainsi donner des gages aux orthodoxes et mettre temporairement au rancart son libéralisme jusque-là sans cesse en éveil ? Toujours est-il que, sur l'article du grand chef des naturalistes français, Fréchette tient des propos auxquels doivent pleinement souscrire les catholiques du XIXe ou du XXe siècle.

Le Rêve de Zola venait de paraître. Surtout dans le monde des dilettantes et des snobs, au Canada comme en France, le roman aguichait la curiosité. Emile Zola, alors âgé de cinquante-neuf ans, n'était pas, certes, un inconnu dans la petite république des lettres canadiennes : on savait de quel bois se chauffait le peintre de toutes les turpitudes. N'empêche que d'aucuns, à Québec et à Montréal, lisaient ses ouvrages : ils ne criaient pas sur les toits, mais ils le déclaraient sans honte à leurs intimes. A ces admirateurs se joignaient aussi des admiratrices, péron-

1. LA PATRIE, 16 mars 1889.

nelles ou bas bleus d'un certain âge, qui se croyaient immunisées contre tous les miasmes physiques ou moraux et, de leur propre chef, s'octroyaient sans cérémonie la permission de tout lire. Ne fallait-il pas être au courant de tout ce que les maîtres de l'heure publiaient dans le Paris de 1889 ?

Et c'est ainsi que, un beau matin, un quidam accosta Fréchette et lui demanda, à brûle-pourpoint, des commentaires sur le *Rêve*. A la stupéfaction de son interlocuteur, le poète répondit qu'il n'avait pas lu le dernier roman de Zola et que surtout il ne le lirait pas. Stupéfaction d'autant plus vive que le *Rêve*, chuchotait-on, ne renfermait pas, pour une fois, des paragraphes orduriers. Mais Fréchette demeura inflexible : il avait résolu d'ignorer le livre.

La raison ? Il faut laisser Fréchette en personne nous exposer là-dessus sa façon de voir.

La curiosité malsaine du public, voilà sur quoi ce sale corrupteur a toujours compté pour battre monnaie.

Les instincts morbides de la jeunesse et la lubricité maladive des sénilités honteuses, voilà ce que cet infâme a toujours exploité.

Et cela avec tant d'effronterie et de cynisme qu'un jour ses disciples les moins scrupuleux ont dû se joindre à l'opinion publique pour crier : Holà !

Les immondicités sacrilèges et antipatriotiques de la Terre *avaient mis le comble à la mesure et fait déborder le vase.*

Zola avait fini par écœurer et dégoûter sa propre clientèle.

Alors que fait-il ?

— Voyons, se dit le chef des naturalistes, cette corde ne sonne plus, il faut en faire vibrer une autre.

Le filon est épuisé, cherchons une autre veine.

Le public des rastaquouères et des amateurs d'ordures ne suffit plus, il me faut pénétrer chez des jeunes filles, dans la société qui se respecte.

Après les lupanars, le couvent, parbleu !

Et il a écrit Le Rêve *!*

Une idylle à la Florian, paraît-il.

Du style à l'eau de rose, que l'homme de Meudon, habile du reste, a réussi à faire filtrer à travers les couches puantes de son fumier, sans trop lui laisser prendre de mauvaise odeur.

Nous devons Le Rêve *au même sentiment qui a produit* L'Assommoir *et* Nana *:*

L'esprit de la spéculation par tous les moyens possibles.

Léo Taxil, le saint des derniers jours, n'a pas mieux fait.

Et nous tomberions dans le panneau !

Et nous aurions la naïveté de nous laisser prendre aux filets de ce faiseur capable de tout !

Merci, pour ma part, au moins !

Après les simulacres de raisonnements consignés par Fréchette, une semaine auparavant, dans le même quotidien, quelle agréable surprise que ce jugement sur l'œuvre de Zola ! Jugement formulé non pas du point de vue de Sirius, mais en tenant compte des légitimes exigences d'un catholicisme authentique.

Et le poète poursuit, plus pressant encore :

Pour ceux qui ne voient aucun inconvénient à lire cet ouvrage, je ferai une comparaison.

Supposez un individu aux mœurs dégoûtantes, réputé pour son langage obscène et ses habitudes criminelles, un corrupteur de l'enfance, un cynique érotomaniaque, que personne ne voudrait saluer dans la rue, et à qui nul honnête homme ne voudrait ouvrir sa porte.

Or, vous voyez un jour une jeune demoiselle de bonne société se promener publiquement avec ce misérable.

Vous êtes scandalisé, vous n'en revenez pas, vous lui en faites le reproche...

Eh bien, que diriez-vous, si elle vous répondait tout naïvement :

— Mais, je vous assure, monsieur, que sa conversation a été très convenable cette fois ?

Trouvez-vous qu'il y a une grande différence entre les deux cas ?

Pas moi [1].

Beau sophisme bien dépisté : pourquoi faut-il que Fréchette n'ait pas toujours tenu ce langage ? Que n'est-il toujours resté sous l'ascendant de pareilles idées ?

Séraphin Marion
de la Société Royale

---

1. La Patrie, 23 mars 1889.

Christianisme « adapté »[1]

Le christianisme, dans la pensée de son divin fondateur, est appelé à conquérir le monde : « *Allez donc enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* » (Matt. 18, 19). Telle est son essence ; tel est son esprit. Il est voué à l'expansion. Cependant il faut bien le reconnaître, sans verser dans un pessimisme outrancier, que *notre* christianisme n'occupe pas dans le monde actuel la place et le rang qui lui reviennent. Pour peu qu'on s'arrête à réfléchir, on découvre même avec une certaine surprise, qu'il ne semble pas posséder la force conquérante qu'on en pourrait espérer. La chose étonne d'autant plus qu'on le sait assuré de l'assistance divine : « *Voici que je suis avec vous en tout temps jusqu'à la consommation du Siècle* » (*Ib.*, 20), et détenteur d'une vitalité à nulle autre pareille : « *Je suis la Voie, la Vérité, la Vie* ».

La raison d'un tel état de choses — il ne s'agit pas évidemment d'*échec*, mais tout au moins d'un *demi-succès* — nous la verrions volontiers dans un manque d'adaptation des valeurs dont il nous pourvoit. Le monde moderne est par nature et par tendance peu spiritualiste, soit ; mais nous croyons volontiers que notre christianisme ne représente pas la force conquérante qu'il devrait représenter.

Le christianisme, on le sait, est essentiellement une *vie*, et le chrétien, un *vivant*. A ce titre, ils ont besoin l'un et l'autre d'être adaptés à leur milieu. Or, n'aurait-on pas méconnu cette loi fondamentale encore qu'élémentaire ? Ou, si on s'en est occupé, n'en aurait-on pas mal compris les exigences ? Ce qui ferait que notre christianisme ne serait pas adapté et n'aurait qu'une efficacité diminuée.

Par contre, parler d'*adaptation du chrétien à son milieu*, cela ne semble-t-il pas, de prime abord, quasi incompatible avec le programme de vie que le Maître Lui-même lui a tracé ? En confiant aux Apôtres, et par eux à tous les chrétiens, la tâche de conquérir le monde, n'a-t-il pas dit : « *Si vous étiez du monde le monde aimerait ce qui lui appartiendrait*

1. Causerie prononcée à L.I.C. d'Ottawa.

en propre ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait » (S. Jean, 15, 18). Et pour que nous n'ayons aucune illusion sur le sens de ses paroles, il a ajouté : « *Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : le serviteur n'est pas plus grand que le maître ; s'ils m'ont persécuté ils vous persécuteront aussi* ». Si bien que le chrétien, de par sa vocation même, semble destiné à ne jamais être du monde, à n'y être jamais *reçu*, à y faire toujours figure d'*étranger*.

Comment dès lors concilier la nécessité où il se trouve de *s'adapter à son milieu* pour y exercer une influence, avec le caractère de la doctrine qui inspire sa vie et que nous qualifierons volontiers de réfractaire à un tel traitement ? Tel est le problème que nous voulons aborder dans les pages qui vont suivre.

LE VIVANT ET SON MILIEU

Le chrétien qui est un vivant doit s'adapter à son milieu. Qu'est-ce à dire ? Quelques comparaisons, quelques exemples vont nous permettre d'expliciter notre pensée. Nous les tirons de la vie courante et nous concédons à l'avance qu'ils sont peut-être d'une banalité déconcertante. Nous les avons toutefois choisis à dessein, espérant qu'ils feront mieux ressortir *la vraie nature de l'adaptation d'un vivant à son milieu*, et l'application particulière que nous voulons en faire au cas du chrétien.

* * *

Quel est celui qui parmi nous n'a pas, un jour ou l'autre, eu la fantaisie de s'improviser jardinier... Histoire d'enjoliver un parterre, de planter quelques fleurs, de composer une rocaille, d'aménager un potager, que sais-je ? Au surplus, le plus inexpérimenté, le plus novice en la matière n'a probablement jamais sérieusement songé à se livrer à la culture des plantes exotiques, tropicales. Le climat canadien — à peine deux mois de chaleur, puis un hiver qui s'éternise, et qui ne nous quitte qu'après de nombreuses rétrogressions — est une donnée trop évidente et trop connue, pour qu'on n'en tienne pas compte, fût-on dépourvu de

la plus élémentaire connaissance de la culture. Il est même probable qu'un jardinier amateur ira jusqu'à choisir dans notre flore nationale les types de plantes qui s'adapteront le mieux au sol, à sa composition, etc... Et ce faisant, il aura, croira-t-il, obéi à la loi qui demande l'adaptation du vivant à son milieu...

Se conforme également à cette exigence, encore qu'inconsciemment peut-être, la mère de famille qui raconte volontiers l'aventure suivante. Ayant fait ses études dans un couvent extrêmement *select* de la Province de Québec, elle dut assister un jour à la réunion de l'Amicale du couvent. Et voici que, causant avec une de ses anciennes maîtresses, elle s'entendit faire, assez discrètement, mais tout de même avec une certaine insistance, le reproche de n'avoir pas confié l'éducation de ses enfants à son *Alma Mater*. Quelque peu lassée de l'insistance, aussi tenace que discrète, de son interlocutrice, elle finit par n'y plus tenir et rétorqua : « Ma Mère, je regrette beaucoup, mais mes enfants ont été élevés dans *telle région*... et ils ne resteraient pas ici vingt-quatre heures ». Et elle avait effectivement raison. L'enfant aussi bien que la plante ne vivent dans un milieu que s'ils lui sont adaptés. Un vivant, quel qu'il soit, dépérit, s'anémie, meurt s'il y a entre lui et son milieu décalage ou incompatibilité.

Le chrétien et son milieu

C'est ce que le chrétien comprend ! Pour être chrétien et pour l'être le plus parfaitement possible, il s'efforce de se conformer à cette loi universelle. Et spontanément il vise à se mettre à la page, à être de son temps, à être au diapason et à l'unisson avec la *vie moderne* et son milieu. En un mot, il veut un *christianisme adapté*, mettant résolument au rancart celui de ses ancêtres qu'il qualifie volontiers d'étroit, de janséniste, etc...

Or, ce qu'on est convenu d'appeler *le monde moderne* offre, à la vérité, un cadre de vie bien spécial, bien précis, et possède sur les choses, sur les personnes et sur la vie en général une conception bien arrêtée. Le chrétien qui doit vivre en un tel milieu, qui ambitionne d'y exercer une influence, d'y être comme le levain dans la pâte, s'efforce de se plier à

ses exigences, de descendre sur le terrain qui lui est offert. Alors commence ce qu'on est convenu d'appeler *le travail d'adaptation.*

Après un certain temps d'essai et d'espérance, voici que les résultats constatés se manifestent plutôt minces quand ils ne sont pas inexistants. C'est la déception, la conscience de l'inutilité de l'effort. Cependant le chrétien, s'il est sincère et objectif, doit reconnaître qu'il ne peut en être autrement. Ce qu'il avait cru être une *adaptation*, s'avère n'être tout au plus qu'un *compromis*, quand ce n'est pas une quasi *démission*. Evidemment son intention était droite et généreuse. Mais dès le début, il avait dû faire plus ou moins consciemment certaines concessions, les jugeant nécessaires ; dans la suite, des circonstances s'étaient présentées où il s'était vu forcé, pour éviter un soi-disant plus grand mal, de céder de nouveau, de ne pas affirmer certains principes de sa croyance religieuse, de taire les protestations qu'il avait été un moment tenté de faire entendre. Par quoi il avait *gagné*, prétendait-il, de ne pas être rejeté du milieu dans lequel il avait l'ambition de jouer le rôle de « levain ».

Et voici qu'un chrétien bien intentionné constate avec déception et amertume qu'il n'a réussi qu'à *énerver* c'est-à-dire rendre sans vigueur, le ferment et la doctrine de vie que promettait d'être la prédication de l'Evangile. *Son christianisme adapté* a été un échec.

ADAPTATION À REBOURS

L'échec, croyons-nous, tient à ce que la formule *adaptation du vivant à son milieu*, ainsi que les exemples cités, font l'objet d'une équivoque grossière et néfaste qu'il s'agirait de dénoncer avant d'essayer de replacer le problème dans sa vraie perspective. Peut-être faudrait-il reprendre la discussion en son entier, la penser à nouveau et en *inverser* pour ainsi dire les termes. Il est certain que le *vivant doit pour vivre, être adapté à son milieu*. Mais n'y aurait-il pas lieu de préciser que ce n'est pas le vivant qui est pour le milieu, mais que c'est au contraire aussi, au lieu que ce soit le christianisme et le chrétien qui doivent se plier aux exigences du *monde moderne*, ne serait-ce pas plutôt ce dernier qui aurait à se modifier, à changer, de manière à rendre possible la croissance et l'efflorescence de

la vie que le Christ nous a léguée ? Les exemples invoqués étaient spécieux, propres à engendrer la confusion. Il est certain que le premier souci de l'horticulteur consiste à choisir une plante qui pût vivre sous notre climat canadien. Mais il reste que ce choix une fois effectué, tout l'effort doit ensuite consister à fournir à la plante le milieu de vie qui lui convient, le sol, les sucs, les éléments appropriés à sa nature. L'art de la culture, en effet, ne consiste pas tant à *amener la plante à s'adapter au milieu* qu'à faire en sorte que le *milieu*, au sens complet du mot, *soit susceptible de favoriser sa pleine croissance et son parfait rendement.* On n'estimerait certainement pas comme un succès digne d'être mentionné dans les annales de l'arboriculture le fait de l'adaptation au sol d'un coin quelconque de la Province, des pommiers de la région de Rougemont, si cela devait entraîner la production de pommes rares et de piètre qualité.

Et ceci vaut aussi pour le cas analogue de l'éducation de l'enfant. Il va de soi que la mère doit veiller à placer ses enfants dans une maison d'éducation dont l'esprit cadre mieux avec celui du milieu où ces derniers sont appelés à vivre. Mais ce discernement fait, commence ce qu'on est convenu d'appeler l'éducation proprement dite, c'est-à-dire la formation tant intellectuelle que morale de l'enfant. Et le *milieu* doit être susceptible de fournir les éléments requis à un tel travail. C'est ce que comprennent d'ailleurs nos maisons d'éducation qui tâchent sans relâche de donner à leur personnel enseignant les plus hautes qualifications possibles.

On comprend dès lors à quoi tenait l'équivoque dénoncée. Elle consistait en un renversement des rôles. Ce n'est pas le *vivant* qui doit *se faire au milieu*, mais le *milieu* qui *doit* lui *offrir* l'atmosphère convenable. Le vivant, qu'on ne l'oublie pas, vit d'assimilation, de communion au milieu dans lequel il puise sa substance vive, sa vigueur, tout ce qu'il est.

Le cas du chrétien

Ainsi doit-il en être du chrétien. Pour qu'il ait une vie intense, une vie de plénitude, il lui faut trouver un *climat* favorable, une *atmosphère* spirituelle homogène, en un mot un *milieu chrétien.* Mais comme le

monde ne répond pas aux exigences de sa vie, il se voit dans l'obligation de christianiser son propre milieu, de se créer pour ainsi dire lui-même l'humus spirituel où s'enracinera et s'alimentera sa vie divine. Evidemment Dieu seul est source et cause de la vie chrétienne, mais il reste que le don qu'il en fait est largement conditionné par les causes secondes, par le milieu où il s'épanouit. Et c'est uniquement cet aspect qui nous intéresse en ce moment.

Dans ce travail de christianisation du milieu, il faut soigneusement distinguer deux moments, deux étapes, tout comme dans les exemples ci-dessus signalés. Si le chrétien veut vivre *dans* le monde, y exercer une influence, et s'il veut en retour en recevoir assistance et secours, il faut au préalable qu'il établisse un contact. Ce qui se réalise en vertu d'une certaine *adaptation* que nous désignerions volontiers par l'expression reçue d'*adaptation du vivant au milieu*, en dépit de l'équivoque que cette expression comporte. Ce travail ne doit cependant pas s'amorcer dans un esprit de compromis, de « bonententisme », voire de démission. Il faut que le chrétien soit adapté à son milieu un peu comme la plante et l'enfant doivent l'être aux leurs, mais à condition que ce processus ne compromette pas la richesse transcendante de sa vie. Et pour parvenir à ce résultat, il faudra avoir remarqué que l'*adaptation* en cause consiste proprement en la recherche d'une *méthode* d'apostolat, et qu'elle est à vrai dire *antérieure* au travail de christianisation lui-même. C'est précisément cette distinction qui a permis la naissance, puis l'organisation de l'*Action catholique*, qui n'est à vrai dire que la *solution* d'un problème vieux comme le christianisme, à savoir celui du *contact* à établir avec le monde à évangéliser.

De nos jours, nous vivons au sein d'une civilisation qui a depuis plus d'un siècle, évolué sur elle-même et comme en marge de l'Evangile. Si bien qu'elle se présente comme une monade fermée à toute influence chrétienne comme une réalité sur laquelle toute tentative d'apostolat semble à l'avance vouée à l'insuccès. Et voici que pour pénétrer dans ce milieu, pour s'y *adapter*, l'Eglise a préconisé ce que nous désignons sous

le nom d'*Action catholique*, c'est-à-dire une méthode de *rechristianisation du milieu par le milieu.* En vue d'atteindre chaque classe de la société, elle s'est efforcée d'y introduire des éléments chrétiens qui feraient « ferment » ou si l'on veut «cinquième colonne ». L'ouvrier, le patron, le professionnel, le cultivateur, l'étudiant ont reçu mission d'établir le contact et d'amener le christianisme dans un milieu où il n'avait plus accès. On a même vu des prêtres se faire ouvriers, descendre dans les mines, s'embaucher sur des fermes, dans des usines, etc., afin de pouvoir prendre contact avec les âmes, leur apporter l'exemple éminemment efficace d'une *vie ouvrière chrétienne.*

* * *

Et c'est ici que se place le deuxième moment du travail apostolique. Après s'être adapté au milieu, c'est-à-dire après avoir pris contact avec lui, on s'efforce de le modifier, de le changer, d'en faire un *milieu chrétien*, un milieu favorable à l'épanouissement de la vie chrétienne. Toutes proportions gardées, et compte tenu toujours du fait que c'est Dieu seul qui donne et augmente la grâce, on essaye de réaliser pour le *vivant* qu'est le *chrétien* ce qu'on tente en faveur de la plante et de l'enfant, c'est-à-dire un milieu dans lequel il pourra en quelque sorte puiser sa vie. Et ce milieu favorable c'est le chrétien lui-même qui le réalise par son apostolat. C'est d'ailleurs sa mission essentielle, reçue de la bouche même du Christ lorsqu'Il a dit : « Allez, enseignez toutes les nations... »

Monde chrétien et monde moderne

Le zèle apostolique authentique n'a de cesse qu'il n'ait atteint son but. Et si l'on veut éviter aux apôtres, c'est-à-dire à tous les chrétiens, une certaine déception dans l'accomplissement de la mission à eux confiée par le Christ, il importe de les rendre conscients des difficultés particulières que comporte l'adaptation de la greffe céleste. Tant qu'il est sur cette terre, le chrétien est un *viateur*, un pérégrinant qui ne trouvera son climat connaturel et son but que dans l'au-delà. Pour notre comparaison, il semble condamné à toujours être une plante exotique transplantée sous

un ciel qui lui est hostile. C'est ce que signifient ces paroles du Christ : « *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui lui appartient en propre ; mais parce que vous n'êtes pas du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait* ».

Le fait d'être en quelque sorte un déporté, n'affranchit cependant pas le chrétien de la loi commune à tout *vivant*. Aussi, depuis toujours, tout l'effort de l'Eglise et du christianisme a-t-il été de conquérir le *monde*, de le christianiser, d'en faire comme une voie d'accès à la Patrie. Et plus le monde a été pénétré de l'esprit de l'Evangile, plus le chrétien et l'Eglise se sont épanouis en vertu et en fruits de sainteté. Les paroles du Christ nous incitent néanmoins à diriger notre attention sur le fait que nous venons de signaler. Ignorer son avertissement, nous exposerait à fausser singulièrement les données et la solution du problème.

Nous avons tendance à croire que le christianisme est *actuellement* dans un état de crise, *monde moderne et monde chrétien* s'affrontant dans une lutte gigantesque d'où l'un ou l'autre devra sortir vainqueur. Le chrétien, pourtant, ne doute nullement de l'issue. Assuré de l'assistance divine, assistance qu'il croit essentiellement efficace, il peut être troublé et ignorer le moment de la victoire, mais ne saurait être ébranlé dans ses certitudes fondamentales. Il sait que l'Eglise est assurée de durer, de vaincre, puisque le Seigneur l'a promis à son chef. Il rêve alors d'une reviviscence de l'époque où l'Eglise catholique, reine des cœurs et des esprits, dominait le monde. Il entrevoit dans un avenir plus ou moins rapproché comme un retour en ferveur chrétienne, une sorte de rétablissement des choses qui de nouveau permettrait au chrétien de vivre sa vie surnaturelle en plénitude et en un parfait épanouissement. L'âge d'or du chrétien, quoi ! C'est ce que M. Etienne Gilson, dans un numéro de la revue *Esprit*, consacré à une enquête dont le thème était : *monde chrétien — monde moderne* (août-septembre 1946) a qualifié *d'illusions rétrospectives*. L'Eglise, en fait, n'a jamais connu une telle période et n'en connaîtra jamais ici-bas, car le christianisme est essentiellement crise. Ce

que nous appelons *monde moderne*, voulant désigner par *moderne* ce par quoi le monde d'aujourd'hui s'oppose au christianisme, est de toutes les époques. Il y a mille ans, le problème était le même qu'aujourd'hui, et dans dix mille ans, si le monde existe encore, il demeurera inchangé. La forme de la crise, aura sans doute, évolué en raison du décor historique et social, mais l'*état de crise* lui-même existera toujours même si le monde a réussi à s'adapter au christianisme, même s'il est devenu un monde christianisé. La parole du Christ que nous avons citée demeurera cruellement vraie. Le chrétien sera toujours dans le monde comme ne devant pas en être. D'où l'opposition, voire la persécution dont il sera inévitablement l'objet.

Et la chose se comprend si l'on veut bien considérer que l'enseignement du Christ est « avant tout la dénonciation directe de l'insuffisance du monde », et que les chrétiens « sont avant tout des hommes qui refusent de s'en contenter ». Par définition, semble-t-il, le monde ne saura jamais s'*adapter* au christianisme, jamais il ne pourra fournir un milieu vital adéquat, jamais il ne pourvoira le chrétien de son alimentation et de sa substance vive. Toujours le monde sera *insuffisant* ; toujours le chrétien devra refuser de s'en *contenter*. D'ailleurs c'est dans ce sens qu'il faut entendre le *Sermon sur la montagne*. Le Christ n'est pas venu consoler les pauvres, les miséreux, les affamés, les assoiffés, les opprimés en leur prêchant la résignation ainsi que nous nous avisons de le faire. Il n'est pas même à vrai dire venu leur prêcher la patience *parce qu'un jour* ils seront récompensés, consolés, rassasiés, comblés ; non. Son message est tout autre. L'Evangile, en effet, ne cesse de proclamer *heureux dès ici-bas* les pauvres, les opprimés de toutes classe, parce qu'ils échappent à l'illusion de l'être. Le malheur vrai, le malheur absolu, le malheur contre lequel le Christ a toujours mis l'homme en garde, c'est précisément celui de trouver son bonheur dans le monde, celui de ne pas même se rendre compte que la vie serait tolérable sans ses plaisirs. En somme, le christianisme s'attaque moins à la *misère des malheureux* du monde qu'à *la misère du monde lui-même.*

En conséquence le chrétien, même s'il lui incombe de christianiser son milieu, même s'il doit s'efforcer d'en tirer un bénéfice immense pour sa vie personnelle et celle de l'Eglise, ne doit jamais perdre de vue l'avertissement du Maître.

Mais il reste que le chrétien, s'il veut vivre sa vie en plénitude, s'il veut exercer dans son milieu la mission apostolique à lui confiée par le Christ, doit s'efforcer d'y faire pénétrer *l'esprit évangélique*, en évitant toutefois de se leurrer sur le succès final. Le christianisme est essentiellement conflit, lutte, conquête, et son enjeu n'est pas d'ici-bas. Par conséquent, si le chrétien doit tenter de découvrir une *méthode* ou une *technique* de contact avec le monde moderne — c'est tout cela l'*Action catholique* — il ne doit pas pour autant en attendre un résultat définitif. Il ne doit surtout pas méconnaître la transcendance de la vie qui l'anime et les exigences qui en découlent. Qu'il n'oublie pas qu'il est placé dans une vallée de larmes, « qu'il est comme un *viateur*, un étranger, et que sa patrie est dans l'au-delà. Dans les moments difficiles, qu'il se réconforte dans l'assurance d'un secours divin indéfectible : « *Voici que je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles* ».

Clément-M. LACHANCE, O. P.

Le sens des faits

Nos morts en Corée

Les journaux nous apprennent que plusieurs des nôtres sont morts au cours du conflit coréen. Des photographies sont publiées en marge de ces disparitions, et nous pouvons y lire, au bas, avec d'autres détails : 20 ans, 22 ans, 25 ans, etc. Ces photographies, hommages posthumes à nos braves, parmi les tableaux de programmes radiophoniques, les commentaires sur les joutes de hockey, ou certains autres sujets d'actualité, ne représentent pour la plupart des lecteurs que des faits divers.

C'est à peine si dans notre indifférence accrue par l'audace des nouvelles qui nous parviennent d'outre-mer, des quatre coins du pays et même de Montréal, nous jetons un coup d'œil rapide sur ces communiqués. Pourtant quelles que soient les raisons qui ont incité le soldat canadien à joindre les rangs en Corée, ce dernier n'en a pas moins brûlé les étapes, et grâce à la vaillance de la jeunesse, est arrivé d'un seul bond à une mort glorieuse. Il a connu les difficultés de la vie militaire, il a souffert sans doute de la faim, de la soif et des intempéries ; il a connu de plus l'appréhension du danger face à face avec l'ennemi dont les moyens de défense sont impitoyables ; il a côtoyé enfin toutes les horreurs de la guerre.

Et cela au moment où plus que jamais le plaisir de vivre est recherché par tous avec une impatience maladive ; impatience qui n'a d'égale que l'inquiétude qui caractérise notre temps. Et cela au moment où tant de rudes gaillards, abrutis par la routine, ne conçoivent pas qu'il soit possible de commencer une journée de travail sans boire un verre à la taverne... Et cela au moment où tant d'hommes dans la force de l'âge dont l'intelligence pour être mal orientée n'en est pas moins agile, et les possibilités à l'avenant... n'ont pas d'autre désir que celui de flâner des jours entiers, se lamentant au restaurant du coin parce qu'il leur faut gagner leur vie ! Et cela au moment où les conditions de l'existence, au point de vue confort, sont facilitées à outrance ; ou, fascinée par les moyens de transport mis à la portée de tous, l'ambition générale se porte vers les déplacements les plus fantastiques.

Le soldat canadien, tué en Corée, n'a peut-être pas fait ces diverses considérations lorsqu'il s'est enrôlé ; il a pu obéir simplement à un goût d'aventure ou à une impulsion intérieure plus ou moins motivée, mais son mérite en tant que combattant n'en reste pas moins intact.

Les jeunes braves ainsi disparus pouvaient avoir leurs penchants ; même ont-ils pu avoir de grandes faiblesses. Qui sait s'ils n'ont pas des-

cendu jusqu'à une lourde culpabilité... mais pris par l'engrenage de la guerre, y retrouvant sur un plan plus serré la discipline de leurs premiers âges, aux prises avec les sacrifices qu'impose l'exil, ils se sont mêlés au drame du siècle, et apparurent soudain purifiés !

Les croisés touchés par l'étincelle divine accouraient de cette façon sous la bannière au temps des expéditions en Terre Sainte. Aujourd'hui un pareil élan est le secret du don total de nos jeunes missionnaires catholiques. Comme l'artiste, l'écrivain et même l'artisan, réussissent parfois à reproduire avec génie, au moyen d'une inspiration sublime et d'une amoureuse application... les sons, les lignes, les couleurs enfin tout l'esprit d'une époque, le soldat si humble soit-il, ayant mis son énergie au service d'un pays, s'incorpore au mystère du temps présent. Jeté dans la mêlée, il donne, au besoin, son sang, il partage avec ses frères d'armes le pain et le vêtement, souvent console, réconforte, soigne et guérit, et de cette manière a accès à la véritable et transformante charité !

Le chevalier du moyen âge a pris part à l'avènement de la renaissance, le héros de la renaissance a préparé l'ère moderne, le soldat de l'ère moderne a coopéré à notre époque, chacun d'eux ayant aidé au progrès de la science — même si c'est indirectement — comme au règne de la pensée et de la liberté. Tout comme des bouleversements successifs opérés dans le monde par la coalition des peuples, devait surgir en aboutissement logique le pays d'Israël. C'est donc une épopée que le soldat canadien a vécue en Corée.

Faut-il pleurer sur ces tombes disséminées à l'étranger, ou sur ces restes sacrés balayés comme la poussière par nos armes d'apocalypse ? Si inhumaine que notre réponse puisse paraître nous nous écrirons par amour pour nos braves : NON !

Même si l'avenir le plus prometteur leur était réservé, malgré les regrets qu'ils laissent après eux, ils ne pouvaient échapper tôt ou tard au scepticisme qui naît à mesure que meurent les illusions. Et qui sait si après avoir connu des années de ferveur religieuse, la joie de vivre sous ses différentes formes, les ambitions puissantes de la maturité, enfin l'ascension où s'engagent d'elles-mêmes les natures remplies de vitalité, ils n'auraient pas été un jour victimes d'une dégringolade tragique et sans retour ?

Au contraire le mal de vieillir leur aura été épargné, leur âme encore fraîche, même si une expérience précoce avait jeté en elle son trouble et ses problèmes, aura gardé le bien de l'espérance.

Morts au champ d'honneur, nos jeunes canadiens auront conquis une réputation d'héroïsme, réputation qui fait que la disparition de l'homme

ne passe pas inaperçue. Il y aura toujours quelqu'un pour baisser la voix en évoquant leur souvenir... Et ceux-là d'entre eux dont la mémoire ne sera gardée par personne, auront éprouvé, ne fût-ce qu'au suprême instant, la sensation exaltante qui traverse l'homme tout entier et le rapproche de Dieu, de souffrir et de mourir pour une cause digne d'être défendue.

Il est écrit que le héros trouve à la guerre ce qu'il eût cherché vainement peut-être en temps de paix.

Gabrielle Raizenne

Décembre 1951

Trois jours à Granby

Sur la route Montréal-Sherbrooke, à 50 milles de la Métropole, s'élève une cité progressive et attrayante que le voyageur ne peut traverser sans émerveillement — à défaut de ne pouvoir s'y arrêter — tant cette ville attire le regard par son confort, sa propreté, l'ordre qui y règne. Des parterres bien entretenus l'été, des arbres imposants et nombreux, de solides et agréables maisons s'alignent le long de la rue Principale. Et plus le touriste s'avance dans les rues transversales, plus il est surpris d'y rencontrer de résidences modernes, élégantes, qu'une population toujours en progrès fait surgir d'année en année, sans qu'il puisse dire où et quand la ville mettra ses limites. Pour y avoir vécu trois jours, en des circonstances particulières, je suis en mesure d'affirmer que Granby est une ville progressive.

* * *

En un siècle et une décade, six églises formant six paroisses disent bien haut la merveilleuse extension religieuse et sociale de Granby. Et de fort belles églises dont les dernières en date, dans leur originalité de bon goût, font honneur à l'architecture moderne. En 1842 apparaissait Notre-Dame dont la population actuelle est de 3 947 habitants ; en 1929 Sainte-Famille avec sa population actuelle de 4 302 ; en 1941 Saint-Eugène qui surpasse aujourd'hui l'église-mère avec une population de 4 606 ; l'année 1948 vit naître trois jumelles : les paroisses Saint-Benoît, 3 223 habitants ; Assomption de la B. V. M., 2 748 habitants ; Saint-Joseph, 2 442 habitants. Un total de 21 268 catholiques canadiens-français, moins un important groupe d'Irlandais. La population protestante, en régression, y possède encore trois temples.

La vie religieuse s'affirme encore par les diverses communautés qui veillent avec un soin particulier sur l'éducation, l'instruction, les pauvres,

les malades, et apportent à la Cité, en plus des grâces du Ciel, l'exemple de leur vie de prière et de pénitence. Les Sœurs de la Présentation, de l'Immaculée-Conception, de Saint-Joseph, les Sœurs Grises, les Auxiliaires du Purgatoire qui secondent merveilleusement les membres de la Saint-Vincent-de-Paul.

Les Frères du Sacré-Cœur ont le monopole de l'instruction des garçons, moins l'Externat classique qui vient de s'ouvrir. La Société du Verbe Divin, dont le but est les missions étrangères, y a fondé, en ces dernières années, une école pour les aspirants au sacerdoce.

Les divers organismes de sanctification personnelle et préparatoires à l'Action catholique s'imposent par leur nombre et leur activité respective. Une Fête-Dieu, par exemple, nous permet d'admirer les groupes de Cadets du Sacré-Cœur, de la Ligue du Sacré-Cœur, de la Croisade eucharistique, des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie... et le long et impressionnant cortège d'écoliers et d'écolières qui foncent sur l'avenir par la conquête plénière du présent au jour le jour.

* * *

A Granby l'on chante. La célèbre Manécanterie de Granby, outre ses programmes locaux et dans plusieurs villes de la Province, s'est déjà signalée à l'attention des critiques musicaux par ses émissions de « chansons françaises » sur les ondes de CKAC et de CRCM. Une ville qui chante est une ville heureuse ! Il importe de citer la Chorale Notre-Dame. Fondée en 1928, elle sut, non sans difficultés, faire revivre le chant de Solesme. En ses dernières années, elle se doubla d'un chœur mixte, pour les grandes circonstances, à la satisfaction de ce grand nombre de fidèles dont l'éducation musicale est avant tout profane. Une chorale d'Enfants de Marie, celle de Notre-Dame, exerce une véritable fonction sacrée dans l'église. Son chant qui est surtout une prière, d'où l'art n'est pas absent, stimule la piété des fidèles et rehausse l'éclat de la liturgie.

* * *

La vie intellectuelle surtout alimentée et fécondée dans les écoles d'abord, dans les cercles d'études postscolaires ensuite, trouve son expression et son rayonnement dans deux hebdomadaires : *La Revue de Granby* et *La voix de l'Est*. Un excellent poste de radio CHEF offre, à côté de l'information, de beaux programmes musicaux et d'intéressantes chroniques culturelles, littéraires, artistiques. Rares sont les villes aussi bien organisées pour la vie culturelle. Il n'y manque qu'une université !

Les Chevaliers de Carillon, sous leur belle devise : « nos autels et nos foyers », surveillent l'Eglise et la Cité, protègent nos plus chères traditions canadiennes-françaises. L'actif de ces Chevaliers est imposant dans tous les domaines qui touchent à la langue et à la foi. Il importe de souligner leurs ferventes revendications pour l'usage du français dans tous les services publics du pays, leurs concours de littérature et d'Histoire du Canada dans les écoles, leurs nombreuses conférences au public sur les questions actuelles. Par eux a été fondé un Centre de loisirs bien organisé et complet dont l'influence sur la jeunesse est des plus bienfaisantes.

* * *

Toute ville comme toute famille pour progresser spirituellement doit d'abord assurer sa subsistance par son industrie. Granby doit une bonne part de son développement à l'exploitation des pouvoirs hydro-électriques de la rivière Yamaska. On y fabrique du caoutchouc, des cigares, de la soie artificielle, des balais, du celluloid, des matelas. *Elastic Web* est une industrie unique au monde par son organisation et extension.

Un Syndicat coopératif, des Cercles de Fermières et de Jeunes agriculteurs maintiennent la Cité en progrès en ouvrant des horizons nouveaux sur les techniques modernes de l'industrie.

* * *

Trois jours à Granby pour qui sait voir, interroger, chercher, c'est découvrir une ville modèle qui puise sa force aux sources les plus pures de nos traditions religieuses, familiales et sociales, sources enrichies des progrès qu'apporte un monde toujours en évolution.

Puis-je conclure sans dire un mot de cette population laborieuse, hospitalière, entreprenante, fière de son passé, confiante en l'avenir tout en savourant la joie plénière de vivre le présent. Granby a un capital humain de première valeur : sa population étudiante qui assiège les écoles ou déferle dans les rues, est le vivant témoignage de la fécondité des foyers. De beaux enfants parce qu'ils sont pleins de vie et de santé, accueillants parce qu'ils sont bien élevés, intéressants parce qu'ils sont francs, pieux et vaillants.

Après en avoir trop dit, je constate qu'il en reste encore plus à dire. Pour compléter ou rectifier, j'invite le lecteur de ces lignes-ci d'aller passer trois jours à Granby. Peut-être écrira-t-il une autre page plus intéressante sur quelques « perles ignorées » !

Antonin Lamarche, O. P.

Le « De profundis » de Marcel Dupré

On a beau connaître Marcel Dupré : chaque fois qu'on le retrouve à l'orgue, on éprouve pour lui une admiration plus vive, et l'on s'étonne davantage qu'un même artiste puisse unir des qualités si différentes. On sait dans le monde entier sa prodigieuse mémoire qui lui permet — exploit cent fois renouvelé — de jouer, en dix récitals, l'œuvre entier de Bach par cœur. On sait quel monument est l'édition de Bach qu'il a procurée, chef-d'œuvre d'érudition et de clarté, qui remplit douze volumes. Mais ce qui semble plus extraordinaire encore, c'est bien qu'un homme dont la tête est pleine de toute la littérature de l'orgue, ait su garder une originalité si grande, et montré dans ses propres ouvrages une personnalité et une indépendance si complètes. Tout ce qu'il écrit porte sa marque ; et s'il doit quelque chose aux maîtres qui l'ont formé, qu'il a si lumineusement analysés, ce n'est qu'une perfection formelle qui ne nuit aucunement à l'expression de sa pensée et lui laisse son individualité propre. Improvisateur sans rival, capable d'édifier de vastes constructions sonores d'un équilibre aussi sûr que si elles étaient le fruit de longues méditations, il pare ses ouvrages d'une couleur somptueuse, variée à l'infini, et qui les rend séduisantes sans jamais en altérer le caractère — et il en est de même de ses ouvrages pour l'orchestre, de ces grandes compositions comme le *De Profundis* que l'on vient d'entendre à la salle Pleyel au cours d'un concert spirituel dirigé par M. Amable Massis, et dont la première partie était consacrée à l'*Ode funèbre* de Jean-Sébastien Bach.

Rapprochement qui, pour tant d'autres, eût été dangereux : il a fait apparaître, au contraire, la solidité du *De Profundis* de Marcel Dupré. Deux siècles séparent les deux ouvrages, et chacun porte la marque du temps où il a été composé mais ce n'est point écraser Marcel Dupré sous un compliment excessif que de reconnaître à son *De Profundis* une grandeur pareille à celle de l'*Ode funèbre* du Cantor.

Il l'écrivit à la mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1914-1918, et la première exécution en fut donnée à Rouen — sa ville natale — en 1920. Marcel Dupré avait alors trente-quatre ans (il avait obtenu le grand prix de Rome en 1914). D'emblée, le *De profundis* fut remarqué, et l'on fut unanime à reconnaître son élévation, sa grandeur. Néanmoins, il ne parut que fort rarement — en France du moins — au programme des concerts. Il était bon de le tirer de ce relatif oubli, et c'est à l'occasion des fêtes de la Toussaint, du « jour des Morts », que l'Orchestre Radiosymphonique de Paris vient de le donner à la salle Pleyel.

Le compositeur s'est étroitement inspiré de la liturgie. Il a rigoureusement suivi le plan du *Psaume CXXIX*, et tiré du texte de chaque verset le commentaire musical de chaque « numéro » de son ouvrage, divisé en neuf morceaux. En humaniste qu'il est, Marcel Dupré a su donner à ces pièces le caractère qui convient exactement et qui lui est imposé par le sens littéral du verset. Après une courte introduction où l'orgue et la trompette créent — si l'on peut dire — l'atmosphère, le chœur attaque le psaume. Le *De Profundis* n'est point un chant de terreur comme le *Dies iræ*, mais un cantique qui exprime la confiance et l'espoir. La mort n'est pas, pour le juste, l'entrée dans la nuit peuplée d'horreurs, et la clémence divine tient compte du repentir sincère du pécheur. C'est l'esprit même du psaume que le musicien traduit : de verset en verset, cette pensée s'affirme dans le texte du *De Profundis*, pour aboutir à cette sorte d'explosion dont les mots *misericordia* et *redemptio*, répétés dans le texte avec le mot *speravit*, disent éloquemment la force. Tout le développement de Marcel Dupré est calqué sur celui du psalmiste : son ouvrage ira s'élevant de morceau en morceau, s'élargissant, pour s'achever dans une péroraison dont la sobriété rehausse encore la puissance.

Ce qui frappe dans ce *De Profundis*, ce qui le fait admirer sans réserves, c'est l'harmonie du plan autant que la sûreté des détails concourant à la majesté simple de l'ensemble. Il est pareil à ces monuments dont l'œil admire aussi bien l'équilibre des proportions que la beauté propre de chacune des parties. Chez Marcel Dupré, l'écriture des chœurs et des soli est de même qualité que celle des parties d'orgue ou d'orchestre. On y sent la main d'un maître habile à user de toutes les ressources de son art — mais dont l'habileté suprême est de faire oublier son adresse. Il est du petit nombre de ceux dont on n'imagine point que ce qu'ils disent puisse être dit autrement qu'ils l'ont fait : tout s'enchaîne et progresse chez lui avec cette sorte de nécessité qu'on admire dans les pièces de Bach, dont on se dit qu'on n'y pourrait rien changer sans tout détruire.

Au chœur d'entrée du premier verset, succède une déploration en trio des solistes (soprano, ténor et basse). Le troisième verset, *Si iniquitates*, est à nouveau un chœur, qu'accompagnent l'orgue et les trompettes ; solo de ténor pour le *Quia apud te* ; la ligne mélodique traduit merveilleusement la vénération confiante du suppliant devant la majesté de Dieu. Le cinquième verset, *Sustinuit anima mea*, est confié au chœur *a cappella*, traité dans le style fugué, et qui, débutant piano, va s'élargissant et est finalement accompagné par l'orgue et l'orchestre. Un duo du soprano et de la basse, d'abord soutenu par l'orgue, puis par l'orchestre où le hautbois intervient par une courte et très belle phrase plaintive, suit pour

le verset *A custodia matutina* ; puis le chœur reprend, enchaînant les deux derniers versets. *Quia apud Dominum* et *Et ipse redimet Israel*. La harpe et l'alto l'accompagnent au début ; puis la trompette, et c'est ensuite un tutti. La conclusion se fait sur les paroles *Requiem æternam dona eis Domine*, par un chœur majestueux, au milieu duquel un trio des solistes annonce l'entrée des âmes défuntes dans l'éternelle lumière.

Telle est cette belle et grande œuvre, que ses nobles proportions et sa haute qualité placent au premier rang des compositions de musique sacrée contemporaines.

René Dumesnil

Le « Miserere » de Rouault

1. Je ne pense pas avoir vu d'autres œuvres picturales aussi riches d'humanité. Ce qui m'a le plus frappé c'est la profondeur, la densité, l'épaisseur du mystère qui est fixé dans ses gravures. Et cela par des moyens extrêmement sobres. C'est un des cas typiques où l'on peut mesurer la distance entre l'indigence et la simplicité. La plupart des gravures ne contiennent qu'un seul personnage, voire la tête seulement de ce personnage ; elles sont à peu près dépourvues d'éléments anecdotiques et pourtant chaque gravure est un monde et la théologie tout entière de la chute et de la rédemption n'est pas de trop pour l'expliquer.

2. Cette procession bouleversante de l'inimaginable détresse des hommes est rythmée par des stations devant le Crucifix et la Sainte-Face. Comme ses frères humains et plus qu'aucun d'eux, le Christ est abaissé et humilié et Il les sauve par ses meurtrissures. Ce *Miserere* est tragique, mais il est tout enveloppé d'espérance. Cette coexistence de la détresse et de la paix en font un des chefs-d'œuvre de l'art chrétien.

La douleur humaine est pour le moins aussi grande que le suggère Rouault, qui oserait le nier ? Comment lui reprocher d'être tragique ? *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletus multis miseriis* : Mais aussi la paix du Christ est pour le moins aussi calme et aussi pénétrante que le suggère Rouault. *Et gaudium mecum nemo tollet a vobis*. Il ne fallait donc rien enlever à la douleur, rien enlever à la paix, et cependant il fallait montrer qu'elles existent ensemble. C'est pour l'avoir réalisé que Rouault est un peintre vraiment chrétien. La plupart des peintres chrétiens lui sont inférieurs parce qu'ils n'arrivent pas à tenir ensemble les deux termes.

3. La misère et le péché sont exprimés de tellement haut qu'ils ne peuvent l'être qu'avec une pudeur souveraine. Rouault est un visionnaire

du malheur et des bas-fonds aussi puissant que Goya mais il n'est ni morbide, ni troublant. La paix et la pureté de l'Angelico enveloppent tant d'horreurs. La comédie, la luxure, la lâcheté, la vanité, Rouault nous en donne une vision religieuse ; son *Miserere* est un équivalent plastique de la pudeur extrême et de l'ironie formidable de l'Evangile en face des péchés de la chair et de l'esprit.

4. Combien d'autres artistes ont essayé de voir et de nous faire voir les rois et les artisans, les filles de joie et les clowns, les grandes dames et les paysages, la mort et le crucifix. Rouault a vu plus loin que presque tous les autres : il en sait plus long sur le mystère de l'homme, il a mieux vu et il fait mieux voir la vérité totale.

5. J'avais été, un moment, un tant soit peu impressionné par l'idéal de bien des modernes, d'un peintre qui ne serait que peintre, qui ne serait pas un homme parmi les hommes, qui, dans son œuvre, devrait faire abstraction le plus possible de ses joies, de ses peines et de tout ce qui fait la condition humaine. De la sorte, il serait parfaitement fidèle aux lois de la peinture, il ferait de la peinture pure. En réalité c'est là une prétention absurde, il n'existe pas « d'art sur rien » (Maritain). Il y a peut-être dans cette prétention, une véritable exigence de probité artistique ; il y a peut-être aussi une impuissance cachée à donner une expression picturale à toutes sortes d'éléments qui tournent souvent à la « littérature » ; quoi qu'il en soit, la peinture chez un grand artiste est capable sans dévier, sans gauchir, sans plier, de prendre en charge tout le mystère humain, elle est capable de se charger de l'exprimer. Le *Miserere* de Rouault en est une preuve éclatante.

R.-Th. Calmel, O. P.

Question de méthodologie : sur l'étude du Rapport « Massey »

Oui, il s'agit du *Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada.* Il y a deux façons de le lire : la façon rapide qui consiste à parcourir six cents pages de texte. Lecture plus ou moins objective, plus ou moins attentive selon les cas et les individus.

Et la façon savante, méthodique, « critique », qui exige que l'on étudie le *Rapport* dans sa genèse, dans son contexte politique (car il en a un) et dans son contenu même. Si on ne veut que lire, que feuilleter ou consulter le *Rapport*, sans références aux enquêteurs et aux sources qui les ont alimentés, si on ne désire que les conclusions auxquelles ils sont parvenus, on n'a qu'à s'en remettre au texte même du livre imprimé en

rouge, blanc et bleu et présenté à la Chambre des Députés à Ottawa le 1 juin 1951.

Mais si, pour des circonstances que nous n'avons pas à juger ici, on veut absolument étudier, citer le Rapport « Massey » en relation avec les Commissaires qui l'ont préparé, on n'a plus le droit — étant donné la nature de ce *Rapport* et en vertu des circonstances qui l'ont entouré — de s'en remettre au seul texte final. On est tenu de revenir aux 462 mémoires qui l'ont inspiré, au *Recueil d'Etudes spéciales* paru ensuite (Ottawa, Imprimeur de S. M. le Roi, 1951, 430 pages). Ces mémoires (qui devraient être publiés un jour intégralement) et ces études spéciales jouent en relation avec le texte des Commissaires ce qu'on appelle en language méthodologique le rôle de *sources premières*, sources en dehors desquelles il n'y a vraiment pas de connaissance historique véritable et de sens critique possible. — En procédant ainsi on découvrira mieux — nous l'espérons ! — à qui appartient telle conclusion, telle idée, l'absence de telle autre idée ; et par cette méthode comparative et scientifique (la seule possible dans le cas) on pourra commencer à délibérer sur les responsabilités individuelles des Commissaires, sur le sens de leurs déclarations, de leurs interprétations actuelles ou passées, sur la valeur d'un travail collectif, sur ses avantages et ses inconvénients.

Question de méthodologie, qui peut devenir question de simple justice et de probité scientifique.

Benoît LACROIX, O. P.

Sixième édition, quinzième mille *

M. Jean Bruchési est un de nos écrivains les plus volontaires et les plus actifs. Depuis qu'il a tenté ses premiers *Coups d'Ailes*, en 1922, à la Librairie d'Action française, il n'a cessé de voler... de succès en succès. En 1930, il mérite le Prix d'Action intellectuelle avec *Jours Eteints*, reçoit le même prix en 1933, avec *Aux Marches de l'Europe*. Son *Canada, Réalités d'hier et d'aujourd'hui* lui vaut d'être couronné par l'Académie Française et par l'Académie des Sciences Morales et Politiques. M. Bruchési occupe aujourd'hui un poste de sous-ministre, *mais* reste fidèle aux lettres. Nous devons l'en féliciter pour l'exemple qu'il donne et pour la réussite de son travail.

Preuve que M. Bruchési reste fidèle aux lettres, c'est qu'il vient de rééditer (avec addition) son *Histoire du Canada* parue en première édition en mars 1934. Devant un ouvrage qui en est à sa sixième édition (1934, 1939, 1940, 1942, 1946, 1951) et qui a été, lui aussi, couronné,

* J. BRUCHÉSI, *Histoire du Canada*. Montréal, Beauchemin, 1951.

à deux reprises même, par l'Académie Française, et qui en est à son quinzième mille, on n'hésite pas à s'incliner devant l'œuvre quand on a déjà tant de raisons de le faire devant son auteur.

Non pas que nous considérions les grands tirages comme une preuve irréfutable de la valeur d'un ouvrage, mais dans un cas comme celui-ci, il n'y a pas à douter de la signification d'une popularité. Quand on sait que cette *Histoire du Canada* se vend sans arrêt depuis près de vingt ans, qu'elle est le travail d'un écrivain aussi soigneux que M. Bruchési, on perçoit tout naturellement par delà les marques évidentes d'un succès, le mérite et la valeur réelle d'une œuvre.

Nous avons lu cette *Histoire du Canada*. En lisant 682 pages d'un même auteur on trouve vraiment le temps d'identifier les premières raisons de son succès. Il y aurait à mentionner, d'abord, le but même que M. Bruchési se propose : « mieux faire connaître sinon aimer notre pays ». La méthode qu'il suit est celle qui convient exactement à un ouvrage de ce genre : les liens géographiques et chronologiques sont sévèrement maintenus depuis le début (XVe siècle) jusqu'à la fin (rapide coup d'œil sur les dernières années canadiennes). A une époque où les bons professeurs d'histoire canadienne sont rares, M. Bruchési excelle en ce qu'il faut faire pour bien enseigner l'histoire de son pays : récapitulation des faits, composition des lieux, rappel des principaux personnages, citations représentatives d'un esprit ou d'une idée essentielle, quelques leçons plus immédiates attachées aux faits que l'on rappelle : formules fières qui entretiennent l'attention sans trahir le réel (vg. chapitres intitulés : *Gestes de Dieu*, *De lys à pleines mains*, *Væ victis*, etc.) ; considérations discrètes et précautionneusement introduites dont on sait qu'elles sont personnelles à l'auteur mais qui n'agacent pas l'esprit de ceux qui pensent autrement.

Enfin, de toute cette *Histoire du Canada*, telle que la raconte Jean Bruchési, se dégage une impression de noblesse, de fierté et de compréhension qui fait plaisir. Le public a compris qu'il fallait encourager celui qui le respectait. C'est qu'il existe un lecteur « canadien »...

Benoît Lacroix, O. P.

L'esprit des livres

Thomas DEMAN, O. P. — « Aux origines de la Théologie morale ». *Conférence Albert-le-Grand 1951*. Institut d'Etudes médiévales, 831, Av. Rockland, Montréal ; Librairie J. Vrin, 6, Place de la Sorbonne, Paris. 19 cm. 116 pages.

Excellente idée de livrer aux lecteurs le texte de cette importante conférence qu'un bel auditoire d'élite avait applaudie à l'Université de Montréal, en ce jour du 13 novembre 1951.

Rechercher dans l'Histoire les éléments nombreux et variés qui ont contribué à l'élaboration progressive de la Morale comme science théologique était une tâche ardue qu'un maître de la qualité du Père Deman devait mener à bonne fin. Philosophes, historiens, théologiens trouveront une satisfaction plénière à parcourir ces pages riches de doctrine où s'édifie lentement, sur des bases solides, les règles de l'agir humain. Dépouillé de l'appareil scientifique, ainsi qu'il convient à une causerie de ce genre, ce travail permet au lecteur moyen comme au savant de revoir, dans le cadre historique, les conflits de la nature et de la grâce, les lois premières de l'être moral.

Et le Père conclut : « La distinction d'une partie morale de la théologie entraînait le danger d'une séparation où serait rompue l'unité du savoir théologique. Il est remarquable que saint Thomas pour son compte ne prononce nulle part le nom de théologie morale : cette désignation est tardive, aussi bien que celle de théologie dogmatique, et l'on connaît les auteurs qui les ont introduites ».

A. L.

Adrien-M. MALO, O. F. M. — « Les six ailes du Séraphin ». Les Editions Franciscaines, Montréal, 1951. 19 cm. 156 pages.

Nous ne dirons jamais trop notre reconnaissance au T. R. Père Malo d'avoir mis à la portée de tous les lecteurs cet important opuscule de saint Bonaventure, et dans une traduction élégante, accueillante, simple. D'ailleurs le lecteur exigeant qui préfère s'abreuver à la source même, trouvera le texte latin authentique au bas des pages.

Le but de cet ouvrage est exprimé à la page 14. « Dans le présent opuscule, les six ailes représentent les six principales vertus nécessaires au supérieur : les deux qui s'élèvent au-dessus de sa tête signifient le zèle pour la justice et la pitié ; les deux qui couvrent son corps et ses pieds symbolisent la patience et la vie exemplaire ; les deux qui soutiennent le vol parlent de prudence et de dévotion. Il ne faut pas conclure que les supérieurs soient les destinataires exclusifs de l'ouvrage. A la fin de l'épilogue saint Bonaventure explique clairement que chaque religieux ayant à diriger sa propre conduite devra se soutenir et s'élever par de semblables vertus.

« Trois points particuliers de l'ouvrage frappent le lecteur : les citations bibliques, la connaissance de l'âme humaine et la doctrine sur l'autorité ».

Religieux de tout âge et de toute condition trouveront dans ces pages une solide mystique où le cœur autant et plus que l'intelligence apprendra à se gouverner lui-même et ainsi à mieux gouverner les autres. Que les supérieurs n'hésitent donc pas à prendre leur vol sur « les six ailes du Séraphin » et d'y entraîner dans leur sillage les âmes hésitantes !

A. L.

Humbert BOUËSSÉ, O. P. — *Doctrina Sacra.* Le Sauveur du Monde, Vol. I, « La place du Christ dans le plan de Dieu », 315 pages. 24 cm. Vol. IV, « L'Economie sacramentaire », 448 pages, 24 cm. Collège Théologique Dominicain, Chambery-Leysse ; Office Général du Livre, 14 bis, rue Jean-Ferrandi, Paris-VI. Prix : Vol. I, 650 francs ; vol. II, 1020 francs.

Enseignant depuis dix-neuf ans le dogme Catholique dans le cadre de la Somme Théologique, l'Auteur a pensé faire œuvre utile à la formation des clercs, à l'instruction religieuse approfondie des laïcs cultivés comme à la persévérance des prêtres dans l'étude assidue des sciences sacrées, en publiant en langue française le cours dont les étudiants ont eu la primeur.

Doctrina Sacra : ce titre général indique l'intention qui fut et demeure l'inspiratrice de ce travail : dans la fidélité la plus absolue à la Tradition et à saint Thomas d'Aquin pour qui ces deux mots étaient pleins de sens, refondre l'enseignement de la Somme Théologique, tant recommandé par le Siège Apostolique, dans l'Ecriture et les textes patristiques et liturgiques dont l'étude se trouve renouvelée par les travaux critiques des dernières années.

Vient de paraître le premier volume du traité du *Sauveur du monde.*

Voici quelques extraits d'une lettre d'un Professeur de Faculté à l'auteur : « Cette étude du *Sauveur du Monde* formera un bel ensemble ; c'est toute la IIIa Pars de la Somme. On ne voit pas que nous ayons rien de semblable en français. Les autres traités n'auront d'ailleurs pas moins d'intérêt ; et l'une des surprises du lecteur attentif sera sans doute de découvrir la profonde unité de toute la science théologique, unité encore assez mal aperçue malgré les efforts récents pour la ressaisir.

« Suivre la Somme de saint Thomas et, par un commentaire en profondeur de son texte, en faire l'armature réelle d'un traité fortement construit de science théologique valable et lisible seul. Rien ne me paraît plus propre, comme procédé, à donner une juste idée de ce qu'est la théologie en soi, et de ce qu'est la doctrine de l'Aquinate. Deux choses ignorées d'un grand nombre.

« L'ouvrage que nous offre le Père Bouëssé, parce qu'il est un traité de théologie neuf, vivant et complet, et parce que pour être tel, il n'a eu

qu'à se faire explication du texte même de saint Thomas, révélera la vigoureuse et lumineuse théologie qui se cache sous l'appareil moyenâgeux des articles et questions, des *videtur quod non*, des *sed contra* et des *responsiones*. Comme on démontre le mouvement en marchant, ce travail démontrera à ses lecteurs ce qu'est la théologie thomiste, non par des considérations logiques ou historiques, toujours plus ou moins extrinsèques, mais en faisant de la théologie thomiste ou plus exactement, en « exposant » la théologie de saint Thomas lui-même. Rien n'est sans doute plus opportun ni mieux adapté à l'esprit des séminaristes contemporains qui ne demandent pas mieux bien souvent que de cultiver la science de leur foi, et de le faire à l'école de saint Thomas ainsi que l'Eglise les y convie, mais qui ont besoin littéralement d'y être *entraînés*.

« Les professeurs thomistes du Verbe Incarné sauront gré au P. Bouëssé d'avoir mis au point la question de la raison ou du « motif » de l'Incarnation. Il a, par le témoignage des textes — et il a bien fait de joindre à son essai spéculatif les études positives de son confrère, le P. Lemoine — réduit les prétentions scotistes à leur stricte valeur. Ce travail de précision contribuera à assainir l'atmosphère ; il montrera à beaucoup qui ne connaissent ces questions que par opinion, comment les choses se présentent en réalité, quel est le véritable enseignement scripturaire et patristique et aussi quelle est la position de saint Thomas dont cet essai restitue la netteté et la réserve.

« Le lecteur ne sera pas insensible à la grande page de Cajétan sur la gradation des dons de Dieu. Le P. Bouëssé a su l'orchestrer à merveille. L'analyse sûre et nuancée qu'il présente du désir naturel de voir Dieu — question de particulière actualité après les controverses qui précédèrent *Humani Generis* — retiendra l'attention : ainsi le mystère de l'Incarnation apparaît dans le prolongement du mystère de la Béatitude, fin dernière de l'homme : elle est le don le plus gratuit de Dieu et le couronnement magnifique de l'univers. « Le mystère de l'Incarnation du Verbe, a écrit Maxime le Confesseur, contient en soi tout le sens des énigmes et des symboles de l'Ecriture, toute la signification des créatures visibles et intelligibles. Celui qui connaît le mystère de la croix et du tombeau connaît la raison de toutes choses ; celui qui est initié à la signification cachée de la résurrection connaît le but pour lequel Dieu dès le commencement créa le tout ».

Lionel GROULX, prêtre — « Histoire du Canada depuis la découverte ». Vol. II, 1713-1760. Les Editions de l'Action Nationale, 986 est, rue Rachel, Montréal. 21 cm. 304 pages.

« Telles sont les qualités que je demande à un historien : qu'il soit sans crainte, libre, ami de la franchise et de la vérité, et, comme dit le poète comique, qu'il appelle figue une figue, barque une barque, qu'il ne donne rien à la haine ni à l'amitié, qu'il n'épargne personne par pitié, par respect ou par honte. Juge impartial, bienveillant pour tous, qu'il n'accorde à personne plus qu'il ne lui est dû, qu'il soit étranger dans ses livres et sans

patrie, indépendant, sans roi ; qu'il n'ait nul souci de ce que pensera tel ou tel, mais raconte ce qui s'est fait ».

Ces « qualités » de l'écrivain grec, Lucien, que cite le Père Lacroix dans *L'Histoire dans l'Antiquité* (p. 117), qualités excessives, je me plais à les retrouver, avec des nuances sans doute — au moins pour les amis — chez le vénérable Chanoine Groulx, septuagénaire, dans sa solitude de la rue Bloomfield, loin des intrigues, des préjugés, des intérêts, des passions qu'une vie commençante subit trop souvent. L'historien Groulx est aujourd'hui parvenu à ce regard franc, limpide, désintéressé qui fouille les documents sans autre souci que la vérité, les replace dans leur contexte historique, les interroge, en fait jaillir le passé comme l'eau d'une source. Les jugements qu'il porte sur hommes et événements découlent des faits, et entraînent l'adhésion de l'intelligence. Un style dur, vivant, imagé ajoute son relief à l'âpreté des luttes.

On a déjà reproché à M. Groulx d'avoir, ailleurs, été très sévère pour les gouvernants d'*Après la conquête*. Le lecteur qui parcourra les chapitres : *Misères des derniers temps* (p. 242), *Les Capitulations* (pp. 251-258), verra que tous les trafiquants, les exploiteurs, les mauvais gouvernants du Régime français y sont stigmatisés avec non moins de vigueur. Le chapitre : *L'Aristocrate* (p. 176), nous laisse songeur... et l'on est surpris de retrouver encore, en 1951, des restes de cette classe sociale toujours *affairée et qui n'a rien à faire*.

L'historien Groulx se révèle un vrai maître. Il domine son sujet, ce qui lui permet de jeter un regard d'aigle sur nos origines, de scruter nos profondeurs historiques et de nous donner, pour de bon, la fresque imposante et impressionnante de *la naissance d'une race*. Nous souhaitons ardemment que Dieu lui accorde santé et longue vie, afin que, sous sa plume encore, apparaisse, en 1952, la suite : la grande tragédie de 1760.

Antonin Lamarche, O. P.